

2010-2011



Rapport sur le financement des services publics

**Finances
et Économie**

Québec 

2010-2011

Rapport sur le financement des services publics

NOTE

**La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.**

Rapport sur le financement des services publics - 2010-2011

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Février 2013

ISBN 978-2-550-66237-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2013

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. PORTRAIT GLOBAL DES REVENUS DE TARIFICATION 2010-2011	3
1.1 Évolution des revenus de tarification.....	3
1.2 Principaux revenus de tarification.....	5
1.3 Importance de la tarification gouvernementale dans le coût des services publics.....	6
1.4 Retour sur les exigences de reddition de comptes.....	8
2. REVENUS DE TARIFICATION PAR SECTEUR	11
2.1 Ministères	11
2.2 Organismes et fonds spéciaux	15
2.3 Secteur de la santé	20
2.4 Réseau de l'éducation	25
2.5 Services de garde.....	32
2.6 Régimes d'assurance.....	34
3. HYDRO-QUÉBEC.....	39
4. MESURES COMPENSATOIRES EN FAVEUR DES MÉNAGES À FAIBLE REVENU	41
4.1 Mesures fiscales de soutien au revenu	41
4.2 Mesures spécifiques destinées à compenser la hausse de certains tarifs	42
ANNEXE I : TABLEAUX DES REVENUS DE TARIFICATION DES MINISTÈRES.....	47
ANNEXE II : TABLEAUX DES REVENUS DE TARIFICATION DES ORGANISMES ET DES FONDS SPÉCIAUX	63

LISTE DES TABLEAUX DES REVENUS DE TARIFICATION DES MINISTÈRES

AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE	48
AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION.....	48
ASSEMBLÉE NATIONALE.....	50
CONSEIL EXÉCUTIF	50
CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE	50
DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS	51
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION	51
ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	52
EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE	52
FAMILLE ET AÎNÉS	52
FINANCES	53
IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	53
JUSTICE.....	54
PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE – DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.....	55
RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE.....	56
REVENU	58
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX.....	58
SÉCURITÉ PUBLIQUE	59
TRANSPORTS	61
TRAVAIL.....	62

LISTE DES TABLEAUX DES REVENUS DE TARIFICATION DES ORGANISMES ET DES FONDS SPÉCIAUX

AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT	63
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS	63
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC	64
BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION EN VALEURS MOBILIÈRES	64
CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC	64
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	65
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC.....	65
COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES.....	66
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL	66
COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL.....	66
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC	67
CORPORATION D'URGENCES-SANTÉ	67
ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC	67
ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	68
FINANCEMENT-QUÉBEC	68
FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC	68
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL	69
FONDS DE FINANCEMENT.....	69
FONDS DE FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE.....	69
FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT.....	70
FONDS DE PARTENARIAT TOURISTIQUE	70
FONDS DES CONTRIBUTIONS DES AUTOMOBILISTES AU TRANSPORT EN COMMUN.....	70
FONDS DES GÉNÉRATIONS	70
FONDS DES REGISTRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE	71
FONDS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT TERRESTRE (FORT).....	71
FONDS DES SERVICES DE POLICE	72
FONDS D'INFORMATION FONCIÈRE	72

FONDS D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	72
FONDS DU CENTRE FINANCIER DE MONTRÉAL.....	73
FONDS DU PATRIMOINE MINIER	73
FONDS DU SERVICE AÉRIEN GOUVERNEMENTAL	73
FONDS FORESTIER	73
FONDS POUR LA VENTE DE BIENS ET SERVICES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS.....	74
FONDS VERT	74
HÉMA-QUÉBEC.....	74
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC.....	75
INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC	75
INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC.....	75
INVESTISSEMENT QUÉBEC.....	75
LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC	76
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL.....	76
MUSÉE DE LA CIVILISATION	76
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC.....	77
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	77
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC.....	78
RÉGIE DE L'ÉNERGIE.....	78
RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES.....	79
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC.....	80
RÉGIE DU CINÉMA	80
SERVICES QUÉBEC	81
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-JAMES	81
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES	81
SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC.....	82
SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL	82
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	82
SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC (TÉLÉ-QUÉBEC).....	83
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC.....	83

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC	83
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC.....	84
SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC	84
SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC.....	85
SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL.....	85
SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR.....	86
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC.....	86
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX	86
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE.....	87
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE.....	87
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC	87

INTRODUCTION

La Politique de financement des services publics, annoncée lors du budget 2009-2010, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services publics pour en maintenir la qualité et en garantir la pérennité, tout en assurant la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire.

La politique se compose de quatre axes d'intervention :

- l'établissement des modalités de financement et de leurs mécanismes d'ajustement annuel;
- la protection de l'accès des ménages à faible revenu aux services publics essentiels;
- la disponibilité de l'information sur la tarification gouvernementale;
- l'encadrement adéquat des ministères et organismes en matière tarifaire.

Dans son ensemble, l'application de la politique pour les ministères et organismes s'articule autour de cinq actions :

- établir le mode de financement des biens ou des services publics, que ce soit par la tarification, par les revenus généraux, notamment les impôts et taxes, ou par une combinaison des deux précédents modes;
- déterminer les coûts des services tarifés ou pouvant l'être;
- fixer le montant du tarif et l'indexer annuellement à l'intérieur du cadre réglementaire et législatif en place, et ce, à partir d'un niveau de financement établi;
- affecter les montants payés par les utilisateurs au financement des services tarifés;
- rendre compte annuellement des pratiques tarifaires.

Ces pratiques tarifaires contribuent à améliorer la connaissance du coût des services et le partage de leur financement entre les usagers et la collectivité.

La Politique de financement des services publics est disponible en ligne sur le site du ministère des Finances et de l'Économie.

Le Rapport annuel sur le financement des services publics fait partie intégrante de la reddition de comptes prévue à la Politique de financement des services publics. Le rapport 2010-2011 présente l'ensemble des revenus de tarification perçus par les organismes gouvernementaux, lesquels contribuent à financer les services publics, pour l'année financière 2010-2011.

Ce rapport permet d'apprécier l'évolution, dans chaque secteur d'activité, de la portion des services publics financée par les usagers au moyen de tarifs par rapport à celle qui est assumée par la collectivité. Il constitue ainsi une importante source d'informations pour le gouvernement et les citoyens afin d'assurer le financement de services publics de qualité.

Le Rapport sur le financement des services publics 2010-2011 présente d'abord le portrait global des revenus gouvernementaux, en distinguant deux catégories, soit :

- les tarifs dont les approbations relèvent directement du gouvernement;
- les tarifs qui relèvent des différents régimes d'assurance publics.

Des portraits détaillés des revenus des ministères et organismes, ainsi que du secteur de la santé, du réseau de l'éducation, des services de garde et des régimes d'assurance sont, de surcroît, inclus au rapport.

Les revenus provenant de la vente d'électricité au Québec par Hydro-Québec sont également présentés à titre informatif.

Le rapport dresse aussi la liste des mesures compensatoires établies par le gouvernement en faveur des ménages à faible revenu afin d'atténuer l'impact des tarifs sur ces usagers.

Les annexes présentent les revenus de tarification détaillés des ministères et des organismes. Ces données, qui portent sur les exercices 2007-2008 à 2010-2011, sont présentées pour deux catégories de revenus, soit les droits et permis et les ventes de biens et services.

Notes au lecteur

Le rapport présente l'information selon le statut des organismes gouvernementaux au 31 mars 2011.

Les revenus et les dépenses des ministères et organismes avant 2010-2011 ont été redressés pour assurer la continuité dans l'analyse à la suite de la création du Fonds des réseaux de transport terrestre.

Les mentions « secteur de la santé » et « réseau de la santé » font toujours référence au secteur ou au réseau de la santé et des services sociaux.

Les nombres ayant été arrondis, les sommes des montants présentées dans ce rapport peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les données des ministères comprennent celles de leurs organismes budgétaires, le cas échéant, à l'exception des organismes budgétaires mentionnés à l'Annexe I, qui présentent des revenus tarifaires importants.

1. PORTRAIT GLOBAL DES REVENUS DE TARIFICATION 2010-2011

1.1 Évolution des revenus de tarification

En 2010-2011, les revenus de tarification¹ gouvernementaux s'élevaient à 14,4 milliards de dollars, dont 6,9 milliards de dollars perçus dans les régimes d'assurance. Ces revenus ont augmenté de 2,1 milliards de dollars depuis 2007-2008. Cette progression s'explique par la croissance du volume des biens et des services rendus et du niveau des tarifs.

TABEAU 1

Revenus de tarification totaux (en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Ministères, organismes et fonds spéciaux, réseaux et services de garde				
Ministères	431	398	476	720
Organismes et fonds spéciaux	2 524	2 722	2 823	2 870
Réseau de la santé	1 345	1 382	1 434	1 444
Réseau de l'éducation ⁽¹⁾	1 962	1 948	2 023	2 178
Services de garde à 7 \$ ⁽²⁾	324	333	340	351
Sous-total	6 586	6 784	7 097	7 563
Régimes d'assurance	5 760	6 169	6 609	6 882
TOTAL	12 346	12 953	13 704	14 445

(1) Commissions scolaires et enseignement supérieur.

(2) Centres de la petite enfance et garderies en milieu familial. Les revenus des services de garde en milieu scolaire sont inclus dans le réseau de l'éducation.

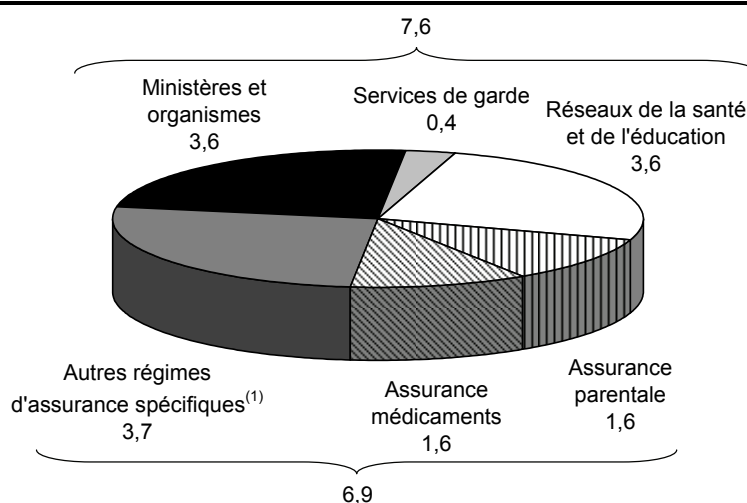
¹ À la suite de la consolidation des réseaux de la santé et de l'éducation, ainsi que de quelques autres organismes, les données ont été redressées pour les années précédentes aux fins de comparaison. Les revenus de ministères et organismes incluent des ajustements de consolidation (élimination des opérations réciproques).

Ces revenus de tarification gouvernementaux provenaient globalement de deux sources :

- les revenus provenant des ministères, des organismes, des réseaux et des services de garde (7,6 milliards de dollars, 52 % des revenus tarifaires);
- les revenus provenant des différents régimes d'assurance (6,9 milliards de dollars, 48 % des revenus de tarification).

GRAPHIQUE 1

Répartition des revenus de tarification par secteur, 2010-2011 (en milliards de dollars)



(1) Comprend la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), l'assurance stabilisation des revenus agricoles et l'assurance récolte.

1.2 Principaux revenus de tarification

En 2010-2011, les dix plus importants revenus de tarification représentaient une proportion de 70,7 % du total des revenus de tarification gouvernementaux.

De ces revenus, 46,2 % provenaient des quatre principaux régimes d'assurance. Les revenus de ces derniers, qui s'élevaient à 6,7 milliards de dollars, sont constitués des cotisations versées à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) par les employeurs, des cotisations versées par les assurés au Régime québécois d'assurance parentale, des contributions et des cotisations versées par les assurés au régime public d'assurance médicaments et des cotisations d'assurance versées par les assurés à la Société de l'assurance automobile du Québec.

Les droits payés lors du paiement de l'immatriculation des automobiles et des permis de conduire totalisaient 926 millions de dollars ou 6,4 % des revenus de tarification gouvernementaux.

TABEAU 2

Les sources de revenus de la tarification gouvernementale en 2010-2011

(en millions de dollars)

	Secteur	Montant	Pourcentage du total	
1. Commission de la santé et de la sécurité du travail	Assurance	2 342	16,2 %	70,7 %
2. Assurance parentale	Assurance	1 621	11,2 %	
3. Assurance médicaments	Assurance	1 616	11,2 %	
4. Société de l'assurance automobile du Québec	Assurance	1 098	7,6 %	
5. Droits sur les permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules ⁽¹⁾	Ministères et organismes	926	6,4 %	
6. Contribution des adultes hébergés	Réseaux (santé)	819	5,7 %	
7. Droits de scolarité universitaires	Réseaux (éducation)	618	4,3 %	
8. Services de garde ⁽²⁾	Services de garde et réseaux (éducation)	615	4,2 %	
9. Redevances brutes — exploitation minière	Ministères et organismes	318	2,2 %	
10. Services de police fournis par la Sûreté du Québec aux municipalités	Organismes	247	1,7 %	
Toutes les autres sources		4 227	29,3 %	
TOTAL		14 445	100,0 %	

(1) Ces droits se retrouvent dans les revenus du Fonds des réseaux de transport terrestre (731 M\$), de la Société d'assurance automobile du Québec pour le contrôle routier et l'accès au réseau routier (98 M\$), de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (62 M\$) et du ministère des Transports (35 M\$).

(2) Sont inclus les services de garde à 7 \$ et ceux de plus de 7 \$ en milieu scolaire.

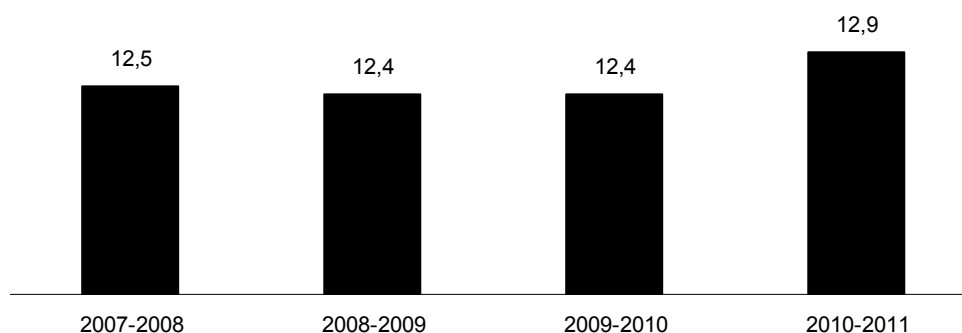
1.3 Importance de la tarification gouvernementale dans le coût des services publics

Les revenus de tarification du gouvernement représentaient 12,9 % du coût total de l'ensemble des services publics² en 2010-2011, soit 9,4 milliards de dollars de revenus de tarification sur des coûts totaux de 72,9 milliards de dollars³.

Cette proportion exclut l'assurance parentale, l'assurance automobile administrée par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et les indemnités versées par la CSST aux accidentés du travail, dont les services sont régis par des politiques de financement qui les amènent à financer entièrement leurs coûts. Aucune dépense gouvernementale n'est donc affectée à leur financement.

GRAPHIQUE 2

Proportion des revenus de tarification en fonction des coûts de l'ensemble des services publics⁽¹⁾
(en pourcentage)



(1) Sont exclues les données de la SAAQ, de la CSST et de l'assurance parentale.

² Services tarifés et non tarifés.

³ Les coûts totaux correspondent aux dépenses consolidées excluant le service de la dette, telles que publiées dans les *Comptes publics 2010-2011*, auxquelles s'ajoutent les contributions des usagers à certains programmes, dont l'assurance médicament et les services de garde à contribution réduite.

❑ Importance de la tarification par secteur

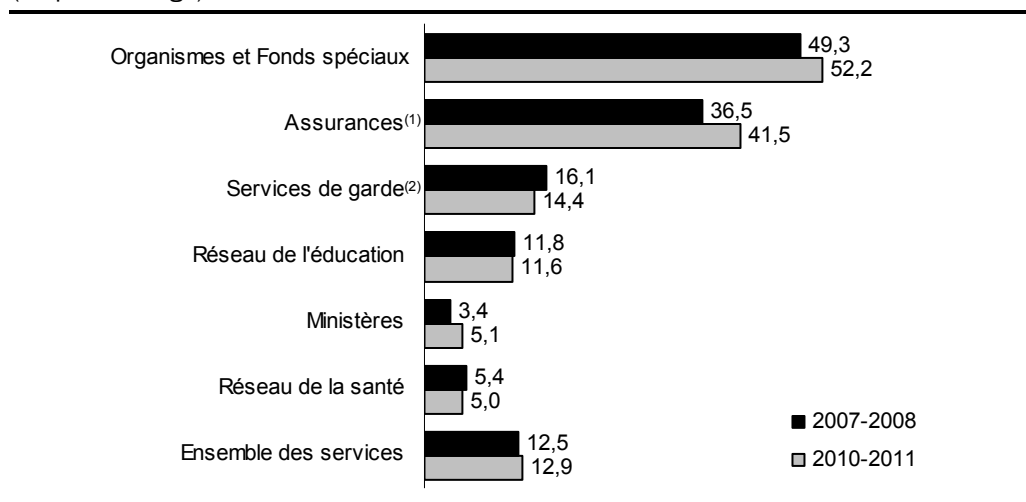
La proportion des revenus tarifaires en fonction de l'ensemble des dépenses des services publics est plus élevée dans les organismes et les assurances que dans les ministères et les réseaux de la santé et de l'éducation.

Cette proportion a augmenté entre 2007-2008 et 2010-2011 dans l'ensemble des services à la suite de l'augmentation des revenus de tarification dans les ministères ainsi que dans les organismes et fonds spéciaux, principalement en raison d'une hausse des droits miniers et des revenus de certains fonds.

Le secteur des assurances a aussi augmenté sa proportion de revenus de tarification. Par contre, la proportion des revenus de tarification a diminué dans les services de garde en raison du gel des contributions parentales. Elle a également légèrement diminué dans le réseau de l'éducation et celui de la santé.

GRAPHIQUE 3

Proportion des revenus de tarification en fonction des coûts des services publics (en pourcentage)



(1) Assurance médicaments, assurance stabilisation des revenus agricoles et assurance récolte. Sont exclues la SAAQ, la CSST et l'assurance parentale.

(2) Centres de la petite enfance et garderies en milieu familial.

1.4 Retour sur les exigences de reddition de comptes

Conformément à la Politique de financement des services publics, les ministères et les organismes sont tenus de produire une reddition de comptes sur la tarification des biens et services qu'ils fournissent, notamment sur :

- les revenus et les coûts des biens et services tarifés;
- la méthode de fixation des tarifs et le niveau de financement établi;
- les modalités d'indexation des tarifs.

En date du 31 mars 2011, la reddition de comptes était toujours en voie de réalisation dans plusieurs ministères et organismes, puisque les exigences de reddition de comptes nécessitaient l'établissement de structures informationnelles permettant de recueillir une quantité importante de données.

☐ Revenus et coûts des services tarifés

Des 26 ministères et organismes budgétaires qui ont offert des services tarifés en 2010-2011, 19 ont fourni des informations complètes ou partielles sur les coûts associés à ces services. Une comparaison entre les revenus et les coûts des services tarifés des ministères est présentée dans le présent rapport.

Les ministères pour lesquels les coûts ne sont pas connus poursuivent leurs travaux afin de pouvoir produire une reddition de comptes complète des coûts associés à la prestation de leurs services.

Pour les autres organismes du gouvernement qui ont offert des services tarifés en 2010-2011, 59 sur 65 ont rendu disponible de l'information sur les coûts associés à ces services. Cette proportion légèrement plus élevée dans les organismes s'explique par une utilisation d'un système de comptabilité adapté à leur volume d'opération.

Une comparaison entre les revenus et les coûts des services tarifés des organismes est présentée dans le présent rapport.

☐ Méthode de fixation des tarifs et niveau de financement

Les niveaux de financement visés ont été identifiés par 36 des 91 ministères et organismes. Ces ministères et organismes ont également fourni, pour la plupart, le mode de fixation des tarifs et le niveau de financement atteint.

La détermination du niveau de financement d'un service tarifé est un exercice complexe qui nécessite la prise en compte de plusieurs facteurs et l'identification des objectifs de l'établissement d'un tarif. La détermination des niveaux de financement est toujours en cours dans plusieurs ministères et organismes.

□ Indexation des tarifs

En vertu de la Loi sur l'administration financière, tous les tarifs des ministères et des organismes doivent être indexés au 1^{er} janvier de chaque année, à l'exception de ceux qui sont déjà régis par une règle d'indexation ou de fixation annuelle. Le taux d'indexation applicable le 1^{er} janvier, en fonction de l'indice des prix à la consommation du Québec, excluant les boissons alcoolisées et les produits du tabac, est publié par le ministère des Finances et de l'Économie.

— Pour 2011, le taux d'indexation applicable était de 1,27 %.

Certains tarifs sont fixés sur la base du prix de revient et sont révisés à chaque changement du coût de prestation du service. Par ailleurs, certains tarifs sont fixés sur la base de la valeur marchande du service ou de la comparaison avec les tarifs d'autres gouvernements. Ces tarifs sont révisés lors d'un changement dans l'état du marché.

2. REVENUS DE TARIFICATION PAR SECTEUR

2.1 Ministères

☐ Revenus de tarification des ministères

Les revenus de tarification des ministères⁴ s'élevaient à 720 millions de dollars en 2010-2011. Ces revenus couvraient 5,6 % des dépenses des ministères en 2010-2011, comparativement à 3,4 % en 2009-2010. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des droits miniers, qui sont passés de 125 millions de dollars en 2009-2010 à 318 millions de dollars en 2010-2011.

TABEAU 3

Revenus de tarification par ministère (en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Ressources naturelles et Faune	130	58	152	358
Immigration et Communautés culturelles	36	43	47	74
Justice	55	77	69	68
Revenu	62	58	58	63
Transports	44	54	47	50
Sécurité publique	41	42	42	41
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	15	15	15	16
Santé et Services sociaux	9	11	8	11
Famille et Aînés	10	10	11	11
Développement durable, Environnement et Parcs	10	10	10	10
Éducation, Loisir et Sport	7	7	6	6
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	5	5	5	5
Assemblée nationale	3	3	3	3
Emploi et Solidarité sociale	2	2	2	2
Développement économique, Innovation et Exportation	1	1	1	1
Autres ministères	0	1	0	1
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES⁽¹⁾	431	398	476	720
TOTAL DES DÉPENSES⁽¹⁾	12 566	13 388	14 120	12 966
Proportion des revenus de tarification par rapport aux dépenses	3,4 %	3,0 %	3,4 %	5,6 %

Note : Les revenus détaillés des ministères sont présentés à l'annexe I.

(1) Sont exclues les données des réseaux de la santé et de l'éducation, des transferts aux organismes et fonds spéciaux, des services de garde et de l'assurance médicaments, qui sont traitées plus loin dans le présent chapitre.

⁴ Sont inclus les organismes budgétaires.

En excluant les droits miniers, la proportion des revenus de tarification par rapport aux dépenses étaient de 2,5 % en 2009-2010 et de 3,1 % en 2010-2011.

En 2010-2011, les revenus du ministère des Ressources naturelles et de la Faune étaient en hausse de 207 millions de dollars, essentiellement en raison d'une augmentation au titre des droits miniers.

Les revenus tirés des droits miniers ont augmentés non seulement en raison d'une progression de l'activité minière, mais également en raison de deux révisions du taux de droits miniers applicable sur les profits, qui est passé de 12 % à 14 % lors du budget 2010-2011 et de 14 % à 15 % le 1^{er} janvier 2011.

Les revenus de tarification du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui étaient de 74 millions de dollars en 2010-2011, provenaient à plus de 80 % des certificats de sélection des ressortissants étrangers.

❑ Les coûts des services tarifés

En vertu de la Politique de financement des services publics, les ministères devaient dès 2010-2011 établir les coûts associés à leurs services tarifés.

Comme mentionné précédemment, les ministères ont dû établir les structures et obtenir les moyens nécessaires pour établir les coûts avec un niveau de précision satisfaisant. Ainsi, l'évaluation des coûts des services tarifés était toujours en cours de réalisation dans certains ministères au 31 mars 2011.

En 2010-2011, les revenus de tarification des ministères pour lesquels il a été possible de déterminer les coûts qui y sont associés s'élevaient à 111 millions de dollars, ce qui représente 28 % de l'ensemble des revenus de tarification des ministères⁵.

— Ces revenus couvraient 69 % des coûts de prestation des services tarifés concernés.

⁵ Sont exclues les redevances perçues par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

❑ Méthodes de fixation des tarifs des ministères

Pour déterminer leurs tarifs, les ministères utilisent diverses méthodes de fixation.

En 2010-2011, les revenus tarifaires des ministères étaient déterminés sur la base d'une comparaison avec les prix applicables sur le marché ou appliqués par d'autres gouvernements dans une proportion de 58 %. Par exemple, le tarif sur le permis d'intervention pour l'approvisionnement de bois sur les terres publiques dépend de la valeur du bois sur pied en forêt privée.

Une proportion de 29 % des revenus de tarification des ministères était fixée sur la base de décisions administratives, notamment par règlement.

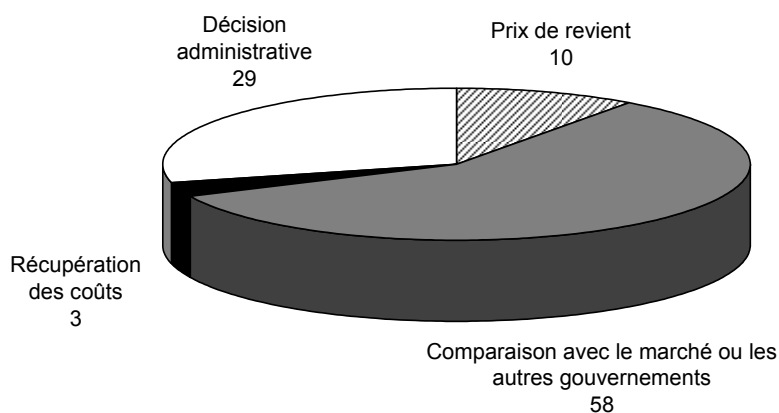
Une proportion de 10 % des tarifs était basée sur le prix de revient du service. Par ailleurs, pour une faible proportion des revenus, les tarifs étaient déterminés selon le principe de la récupération des coûts (3 %). La méthode du prix de revient, qui consiste à fixer le tarif sur la base du coût unitaire de prestation du service, diffère de la récupération des coûts, qui consiste à fixer le tarif de façon à récupérer la somme globale de prestation d'un ensemble de services offerts.

Soulignons qu'avec l'application de la Politique de financement des services publics, les décisions administratives pour la fixation des tarifs sont encadrées puisque les tarifs devront être établis en fonction des coûts du service à partir de 2011-2012.

GRAPHIQUE 4

Méthodes de fixation des tarifs des ministères, 2010-2011

(en pourcentage des revenus de tarification)



❑ Mécanisme d'indexation et de révision des tarifs

En vertu des articles de la Loi sur l'administration financière concernant l'indexation de certains tarifs et les autres dispositions relatives à la tarification, tous les tarifs qui n'étaient pas déjà régis par une règle d'indexation ou de fixation annuelle devaient être indexés annuellement à partir du 1^{er} janvier 2011.

Les tarifs révisés périodiquement selon un autre mécanisme que l'indexation, comme ceux déterminés selon la valeur au marché ou de façon à récupérer les coûts de prestation des services, représentaient 53 % des revenus de tarification en 2010-2011. Par exemple, les redevances minières, qui représentaient près de la moitié des revenus de tarification des ministères, dépendent des fluctuations du marché.

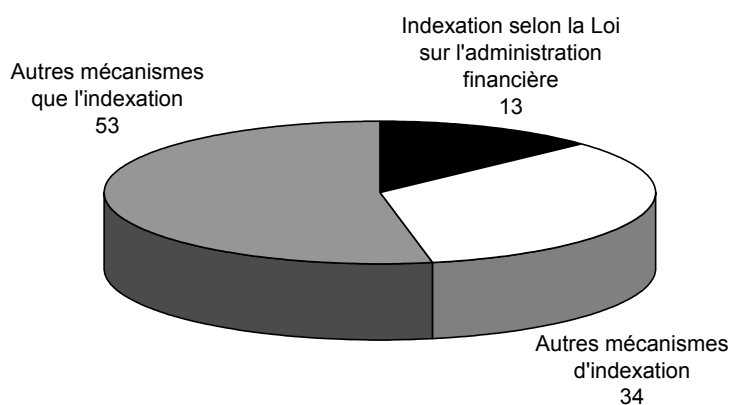
Les tarifs qui ont été indexés en vertu d'un autre mécanisme d'indexation représentaient une proportion de 34 % des revenus. L'indexation peut être faite selon différents facteurs, par exemple l'indice canadien des prix à la consommation.

Une proportion de 13 % des revenus de tarification provient de tarifs qui ont été indexés en vertu de la Loi sur l'administration financière.

GRAPHIQUE 5

Indexation et révision des tarifs des ministères, 2010-2011

(en pourcentage des revenus de tarification)



2.2 Organismes et fonds spéciaux

❑ Revenus de tarification des organismes

Les revenus de tarification perçus par les organismes⁶ et les fonds spéciaux se sont élevés à 2,9 milliards de dollars en 2010-2011, soit 19,9 % de l'ensemble des revenus tarifaires. Ces revenus finançaient 52,2 % des dépenses des organismes, qui s'élevaient à 5,5 milliards de dollars en 2010-2011, alors que les revenus de tarification finançaient 49,3 % des dépenses des organismes en 2007-2008.

Les plus importants revenus tarifaires des organismes proviennent des droits sur les permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules. Ces revenus sont passés de 860 millions de dollars en 2007-2008 à 926 millions de dollars en 2010-2011.

Droits sur les permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules
Les droits sur les permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules sont perçus par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), puis redistribués dans divers ministères et organismes. En 2010-2011, ces droits, qui totalisaient 926 millions de dollars, étaient répartis entre les ministères et organismes suivants : – Fonds des réseaux de transport terrestre (731 millions de dollars), pour financer le réseau routier et le transport en commun; – SAAQ (98 millions de dollars), pour financer le contrôle routier et l'accès au réseau routier; – Société de financement des infrastructures locales (62 millions de dollars), pour financer notamment le transport en commun; – Ministère des Transports (35 millions de dollars), pour financer les activités du ministère.

⁶ Comme pour les ministères, les revenus des organismes incluent des ajustements de consolidation (élimination des opérations réciproques). Par exemple :

- la Commission des lésions professionnelles tire tout le financement de ses opérations d'une contribution de 56 millions de dollars de la CSST;
- la CSST rembourse également 81 millions de dollars à la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- la Corporation d'Urgences-santé se voit amputer des revenus réalisés auprès des établissements du réseau de la santé.

Par ailleurs, des ajustements semblables de 8 millions de dollars et de 560 millions de dollars provenant d'Hydro-Québec sont aussi apportés à la Régie de l'énergie et au Fonds des générations.

TABLEAU 4

Revenus de tarification par organisme et fonds spécial

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Fonds des réseaux de transport terrestre	719	734	745	808
Fonds vert	165	273	266	291
Fonds des services de police	242	248	252	258
Société de l'assurance automobile du Québec	156	159	180	220
Agence métropolitaine de transport	118	129	132	136
Fonds d'information foncière	124	126	131	129
Autorité des marchés financiers	86	88	89	93
Fonds des générations	46	88	88	90
Société des établissements de plein air du Québec	84	85	88	90
Investissement Québec	45	49	92	73
Commission des normes du travail	55	60	59	62
Société de financement des infrastructures locales du Québec	48	52	57	62
Régie du bâtiment du Québec	50	51	51	55
Régie de l'assurance maladie du Québec	46	43	51	52
Société immobilière du Québec	44	36	34	36
Fonds du service aérien gouvernemental	52	64	59	28
Fonds des registres du ministère de la Justice	29	28	27	28
Société québécoise de récupération et de recyclage	27	27	25	28
Fonds de gestion de l'équipement roulant	20	19	20	23
Société de développement de la Baie-James	22	19	20	20
Centre de services partagés du Québec	25	18	23	20
Fonds du patrimoine minier	—	—	20	20
Autres	321	326	313	247
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	2 524	2 722	2 823	2 870
TOTAL DES DÉPENSES	5 116	5 271	5 437	5 498
Proportion des revenus de tarification par rapport aux dépenses	49,3 %	51,6 %	51,9 %	52,2 %

Note : Les revenus détaillés des organismes sont présentés à l'annexe II.

Les revenus de tarification du Fonds des réseaux de transport terrestre, qui a été institué en 2010-2011, s'élevaient à 808 millions de dollars. Ces revenus provenaient des droits d'immatriculation dans une proportion de 80 %. Les autres revenus du fonds provenaient essentiellement des droits des permis de conduire et des contributions des automobilistes aux transports en commun.

Les revenus du Fonds vert, qui se chiffraient à 291 millions de dollars en 2010-2011, provenaient principalement des redevances sur les changements climatiques et des redevances sur les matières résiduelles.

Les revenus du Fonds des services de police provenaient de la facturation aux municipalités des services policiers de la Sûreté du Québec.

Les revenus de la SAAQ sont composés des frais d'administration perçus et des droits retenus destinés au contrôle routier.

Les revenus de tarification de l'Agence métropolitaine de transport provenaient à 64 % des recettes de la vente de titres de transport TRAM. Le reste provenait des recettes des trains de banlieue et des autobus express métropolitains.

Le Fonds d'information foncière tirait ses revenus essentiellement des services d'enregistrement des droits immobiliers (62 %) et de ventes, droits et honoraires reliés à la rénovation cadastrale (34 %).

❑ Les coûts des services tarifés des organismes et des fonds spéciaux

Contrairement aux ministères, les organismes et les fonds utilisent leur propre système de comptabilité pour une gamme de services moindre, ce qui leur permet de fournir plus aisément les coûts de leurs services tarifés.

Les revenus de tarification pour lesquels il a été possible de déterminer les coûts s'élevaient à 1,4 milliard de dollars, soit 85 % des revenus de tarification des organismes⁷.

— Ces revenus perçus par les organismes ont permis de financer 70 % des coûts de prestation des services tarifés concernés.

⁷ Sont exclues les redevances, notamment celles versées au Fonds vert.

❑ Méthode de fixation des tarifs des organismes

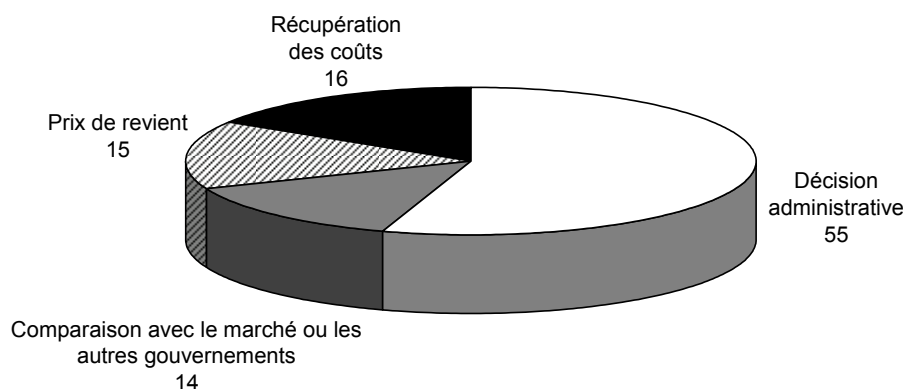
Pour 55 % des revenus de tarification des organismes et des fonds, les tarifs étaient établis par décision administrative.

Les méthodes de détermination des tarifs selon le prix de revient et selon la récupération des coûts étaient utilisées dans une proportion respective de 15 % et de 16 %.

Finalement, 14 % des revenus de tarification des organismes étaient déterminés sur la base d'une comparaison avec le marché ou avec d'autres gouvernements.

GRAPHIQUE 6

Méthode de fixation des tarifs des organismes, 2010-2011 (en pourcentage des revenus de tarification)



❑ Mécanisme d'indexation et de révision des tarifs

Comme pour les ministères, tous les tarifs des organismes qui n'étaient pas déjà régis par une règle d'indexation ou de fixation annuelle devaient être indexés annuellement à partir du 1^{er} janvier 2011 en vertu de la Loi sur l'administration financière.

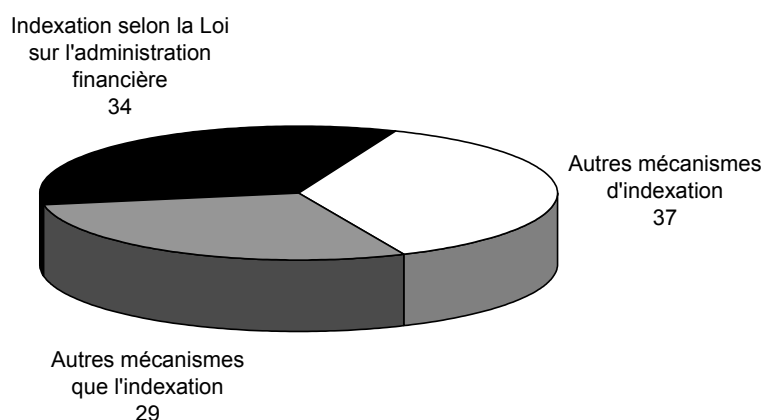
Pour 34 % des revenus des organismes, les tarifs ont été indexés en vertu de la Loi sur l'administration financière alors que pour 37 % de leurs revenus, les tarifs ont été indexés en vertu d'un autre mécanisme.

Finalement, pour 29 % des revenus de tarification des organismes, les tarifs ont été révisés de façon périodique par un mécanisme autre que l'indexation.

GRAPHIQUE 7

Indexation et révision des tarifs des organismes, 2010-2011

(en pourcentage des revenus de tarification)



2.3 Secteur de la santé

Les revenus de tarification du secteur de la santé s'élevaient à 3,1 milliards de dollars en 2010-2011. Ils se composaient principalement des revenus du réseau de la santé et des primes et contributions des adhérents au régime public d'assurance médicaments.

Ces revenus de tarification représentent 9,5 % des dépenses totales du secteur de la santé, qui s'élevaient à 32,7 milliards de dollars en 2010-2011.

TABEAU 5

Revenus de tarification du secteur de la santé

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Réseau de la santé	1 345	1 382	1 434	1 444
Assurance médicaments	1 350	1 457	1 541	1 616
Ministère de la Santé et des Services sociaux	9	11	8	11
Régie de l'assurance maladie du Québec	46	43	51	36
Corporation d'Urgences-santé	9	8	9	7
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	2 759	2 901	3 042	3 115
TOTAL DES DÉPENSES DU SECTEUR DE LA SANTÉ⁽¹⁾	28 223	29 759	31 399	32 665
Proportion des revenus de tarification par rapport aux dépenses	9,8 %	9,7 %	9,7 %	9,5 %

(1) Comprend les dépenses de programmes, les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux, ainsi que les dépenses assumées par les usagers et autres.

❑ Réseau de la santé

Pour le réseau de la santé, les revenus de tarification s'élevaient à 1,4 milliard de dollars en 2010-2011.

Ils ne représentaient que 5,0 % du financement total du réseau en raison de la gratuité des services offerts dans ce domaine. Cette proportion est restée faible, malgré le fait que les tarifs étaient pleinement indexés.

TABLEAU 6

Financement du réseau de la santé par les revenus de tarification

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Revenus de tarification – Prestations des soins de santé				
Contributions des adultes hébergés	662	682	700	709
Supplément pour chambres privées et semi-privées	66	63	62	59
Prestation fiscale pour enfants placés en famille d'accueil	50	50	49	49
Autres revenus (facturation de services)				
– Établissements publics				
▪ Résidents canadiens	32	33	39	41
▪ Résidents étrangers	25	28	31	30
▪ Solliciteur général	10	12	13	12
▪ Gouvernement du Canada	8	8	12	9
▪ Autres revenus	9	8	9	8
– Établissements privés conventionnés ⁽¹⁾	96	97	100	110
Sous-total – Prestations de soins de santé	958	981	1 015	1 027
Activités commerciales	84	91	97	100
Activités complémentaires ⁽²⁾	303	310	322	317
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	1 345	1 382	1 434	1 444
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec et autres sources de revenus	23 373	24 868	26 073	27 269
FINANCEMENT TOTAL DU RÉSEAU DE LA SANTÉ⁽³⁾	24 718	26 250	27 506	28 713
Proportion des revenus de tarification par rapport au financement total	5,4 %	5,3 %	5,2 %	5,0 %

(1) Cette catégorie comprend les revenus des contributions des adultes hébergés, des suppléments pour chambres privées et semi-privées, de la facturation de services, des activités commerciales et des activités complémentaires perçus par les établissements privés conventionnés.

(2) Cette catégorie comprend entre autres les revenus pour la recherche et pour l'enseignement.

(3) Ce montant correspond aux dépenses du secteur de la santé excluant le coût total du régime d'assurance médicaments.

Avec 709 millions de dollars en 2010-2011, la contribution des adultes hébergés représentait 69 % des revenus reliés à la prestation de soins de santé, ce qui en faisait la principale source de revenus tarifaires.

Les revenus des activités complémentaires et des activités commerciales servent à financer des dépenses non reliées à la prestation des soins de santé. On retrouve dans ces catégories de revenus, notamment, les activités reliées à la cafétéria, au stationnement, à la location de téléviseurs et à l'enseignement médical.

■ **Fixation et indexation des tarifs dans le réseau de la santé**

Les tarifs des contributions des adultes hébergés et des suppléments pour chambres privées et semi-privées ont été établis sur la base des coûts, sans toutefois en couvrir la totalité. Ces tarifs sont indexés annuellement selon le taux utilisé par la Régie des rentes du Québec, qui s'élevait à 1,7 % au 1^{er} janvier 2011.

Les tarifs payés par les résidents canadiens, les résidents étrangers, le solliciteur général ou le gouvernement du Canada sont fixés par entente interprovinciale ou avec le gouvernement fédéral. Ces tarifs sont également révisés par entente.

Les tarifs des activités complémentaires et des activités commerciales sont fixés sur la base des prix du marché. Ces tarifs sont donc révisés annuellement en fonction des conditions qui prévalent sur le marché au moment de la révision.

❑ L'assurance médicaments

Le régime public d'assurance médicaments du Québec a été mis en place le 1^{er} janvier 1997. L'inscription à ce régime est obligatoire pour ceux qui ne peuvent être couverts par un régime privé.

En plus d'une prime versée au moment de la production de la déclaration de revenus, les assurés doivent payer une franchise mensuelle et un certain pourcentage du coût des médicaments. Une contribution mensuelle maximale est établie et tout excédent est à la charge du régime.

Globalement, la part des coûts assumés par les assurés est passée de 39,6 % à 40,9 % entre 2009-2010 et 2010-2011.

La hausse continue des coûts du régime s'explique par la croissance moyenne de 8,1 % du nombre d'ordonnances émises annuellement entre 2007 et 2010.

Les primes et les contributions des assurés au régime public d'assurance médicaments du Québec sont établies par évaluations actuarielles. Elles sont révisées chaque année sur la base de l'évolution des coûts du régime.

TABLEAU 7

Évolution des primes et des coûts du régime public d'assurance médicaments du Québec (en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Primes – Personnes de plus de 65 ans et autres assurés	707	778	817	874
Contributions des assurés (franchise et coassurance)	643	679	724	742
TOTAL DES PRIMES ET CONTRIBUTIONS	1 350	1 457	1 541	1 616
Coût pour le gouvernement	2 155	2 222	2 352	2 336
COÛT TOTAL DU RÉGIME	3 505	3 679	3 893	3 952
Pourcentage des primes et contributions sur le coût total du régime	38,5 %	39,6 %	39,6 %	40,9 %

Les prestataires d'aide financière de dernier recours obtiennent gratuitement les médicaments dont ils ont besoin. Les personnes âgées de 65 ou plus assumaient 39,7 % des coûts des médicaments qu'ils ont consommés. Cette proportion était de 75,9 % chez les autres assurés.

TABLEAU 8

**Financement du régime public d'assurance médicaments,
par type d'assurés, en 2010-2011**
(en millions de dollars)

	Prestataires d'aide financière	Personnes de 65 ans ou plus	Autres assurés	Total
Primes	0	437	437	874
Contributions (franchise et coassurance)	0	504	238	742
TOTAL DES PRIMES ET CONTRIBUTIONS	0	941	675	1 616
TOTAL DES DÉPENSES	691	2 371	890	3 952
Proportion des primes et des contributions par rapport au coût total	0,0 %	39,7 %	75,9 %	40,9 %

2.4 Réseau de l'éducation

Les revenus de tarification du réseau de l'éducation s'élevaient à 2,2 milliards de dollars en 2010-2011. Ils provenaient notamment des frais de scolarité, des frais administratifs et de la vente de biens et services.

TABLEAU 9

Financement du réseau de l'éducation par les revenus de tarification

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Revenus de tarification				
Primaire et secondaire	796	694	723	790
Collégial	214	227	230	231
Universitaire	953	1 027	1 070	1 156
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	1 963	1 948	2 023	2 177
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec	13 332	14 250	14 580	15 127
Taxes scolaires	1 386	1 433	1 475	1 499
FINANCEMENT DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION⁽¹⁾	16 681	17 631	18 078	18 803
Proportion des revenus de tarification par rapport au financement	11,8 %	11,0 %	11,2 %	11,6 %

(1) Le financement n'inclut pas les contributions du gouvernement fédéral, les subventions non gouvernementales ainsi que les revenus provenant de placements et de fondations.

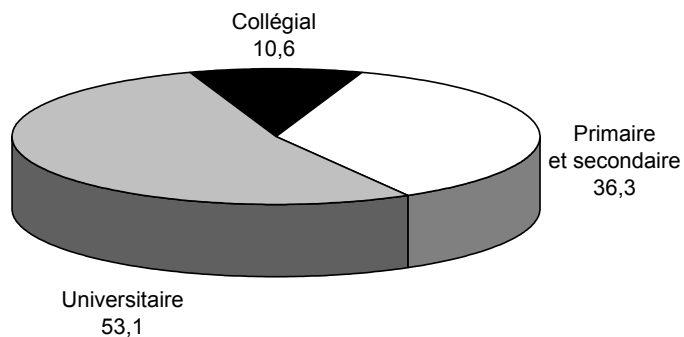
Les revenus de tarification du réseau de l'éducation se retrouvaient à 53,1 % dans les universités, à 36,3 % au niveau primaire et secondaire et à 10,6 % au collégial.

GRAPHIQUE 8

Répartition des revenus de tarification du réseau de l'éducation,

2010-2011⁽¹⁾

(en pourcentage)



(1) Sont inclus les services de garde à 7 \$ en milieu scolaire.

□ Éducation primaire et secondaire

De tout le réseau de l'éducation, le niveau primaire et secondaire est celui où l'on observe le plus faible pourcentage de financement par tarification de ses activités. Ceci s'explique par la gratuité de son enseignement.

Les principaux revenus de tarification du niveau primaire et secondaire provenaient des activités d'enseignement et de formation et des activités administratives (285 millions de dollars) et des services de garde à 7 \$ (226 millions de dollars).

Le taux de financement a connu une légère hausse en 2010-2011, pour atteindre 6,6 %, mais demeurait inférieur au niveau de 2007-2008.

TABLEAU 10

Financement de l'éducation primaire et secondaire par les revenus de tarification

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Revenus de tarification				
Droits de scolarité				
– Adultes	9	9	10	11
– Autres	8	9	10	10
Revenus pour des activités d'enseignement	45	47	46	50
Ventes de biens et services				
– Résidences	1	1	1	1
– Services alimentaires	20	15	18	17
– Services de garde à plus de 7 \$	23	30	31	37
– Services de garde à 7 \$	154	214	220	226
– Transport scolaire	10	11	11	11
– Autres activités	205	89	90	104
– Location d'immeubles	33	36	38	38
– Activités d'enseignement, de formation et administratives	288	233	248	285
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	796	694	723	790
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec	8 661	8 984	9 302	9 686
Taxes scolaires	1 386	1 433	1 475	1 499
FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE	10 843	11 111	11 500	11 975
Pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement	7,3 %	6,2 %	6,3 %	6,6 %

■ Fixation et indexation des tarifs de l'éducation primaire et secondaire

Les droits de scolarité des adultes et des autres clientèles, comme les élèves venant de l'extérieur du Québec, sont déterminés et révisés périodiquement de manière à récupérer les coûts.

Les autres tarifs de l'éducation primaire et secondaire, à l'exception des services de garde, sont établis par les commissions scolaires. Ces tarifs concernent la vente de biens et services et sont fixés de façon à récupérer les coûts ou, dans certains cas, en fonction de la valeur marchande du bien ou du service.

□ Éducation collégiale

Dans les collèges, la vente de biens et services constituait la source de tarification la plus importante en 2010-2011, générant un peu plus du tiers des revenus de tarification. Les droits d'inscription et les droits de scolarité représentaient le quart des revenus de tarification.

Le pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement total s'établissait à 9,4 % en 2010-2011.

TABLEAU 11

Financement de l'éducation collégiale par les revenus de tarification

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Revenus de tarification				
Droits d'inscription et droits de scolarité				
– Étudiants résidents du Québec	54	57	61	61
– Étudiants canadiens non-résidents du Québec	1	1	1	1
– Étudiants étrangers	2	2	2	2
Ventes de biens et services	76	80	82	82
Locations	17	20	20	22
Autres revenus	64	67	64	63
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	214	227	230	231
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec	1 929	2 018	2 184	2 218
FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION COLLÉGIALE	2 143	2 245	2 414	2 449
Pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement	10,0 %	10,1 %	9,5 %	9,4 %

■ Fixation et indexation des tarifs de l'éducation collégiale

Les frais de scolarité des étudiants résidents du Québec inscrits à temps partiel et les plafonds des autres frais d'admission et d'inscription ont été établis par décision administrative.

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont fixés en fonction des droits similaires exigés dans les autres provinces canadiennes.

Dans le cas des droits des étudiants étrangers, les droits de scolarité sont fixés en fonction des coûts. Ces droits sont révisés annuellement.

Les autres revenus de tarification dans le secteur collégial proviennent de la prestation d'un service ou de la vente ou de la location d'un bien. Ces tarifs sont fixés par les établissements collégiaux, soit de façon à récupérer les coûts, soit selon la valeur au marché.

□ Éducation universitaire

Dans le cas des universités, le montant des droits de scolarité, qui s'élevait à 460 millions de dollars en 2010-2011, constituait la source de revenus tarifaires la plus importante.

TABLEAU 12

Financement de l'éducation universitaire par les revenus de tarification

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Revenus de tarification				
Droits de scolarité	364	396	427	460
Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec	36	39	39	43
Montants forfaitaires des étudiants étrangers	62	87	101	115
Frais d'admission, d'inscription et d'amendes ⁽¹⁾	78	75	98	104
Cotisations aux services aux étudiants	49	53	57	61
Ventes aux étudiants ⁽¹⁾	73	81	77	82
Ventes externes ⁽¹⁾				
– Enseignement	43	40	10	10
– Recherche	6	8	7	8
– Soutien (administration, bibliothèque, informatique et autres)	39	41	41	44
– Services à la collectivité	23	29	31	33
– Services aux étudiants	31	33	36	39
– Services auxiliaires (résidences, cafétéria et autres)	142	137	141	151
Ententes avec le Nouveau-Brunswick et l'Ontario	7	7	7	6
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	953	1 028	1 070	1 156
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec ⁽²⁾	2 737	3 247	3 093	3 223
FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE⁽³⁾	3 689	4 275	4 163	4 379
Pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement	25,8 %	24,0 %	25,7 %	26,4 %

(1) Les données de 2010-2011 sont estimées par le ministère des Finances et de l'Économie au prorata de la répartition des revenus de tarification des années précédentes.

(2) Estimation du ministère des Finances et de l'Économie. Comprend le financement direct, les dépenses liées aux retraites, les dépenses d'administration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le soutien à des partenaires en éducation et l'aide financière aux études.

(3) Le financement n'inclut pas les contributions du gouvernement fédéral, les subventions non gouvernementales et les revenus provenant de placements et de fondations.

■ Fixation et indexation des tarifs de l'éducation universitaire

Le montant maximal des droits de scolarité est fixé annuellement par le gouvernement sur la recommandation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les montants forfaitaires exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont fixés en fonction de la moyenne canadienne des droits de scolarité hors Québec. Ces droits sont indexés annuellement par un facteur permettant de maintenir les droits annuels acquittés par les étudiants canadiens non-résidents du Québec au niveau de la moyenne canadienne.

Les montants forfaitaires exigés des étudiants étrangers sont divisés en deux volets : le volet réglementé et le volet déréglémenté.

- Les montants forfaitaires dans le volet réglementé sont fixés en fonction des coûts. Ces montants sont révisés annuellement afin de tenir compte des variations de coûts.
- Le volet déréglémenté concerne six familles disciplinaires du premier cycle (sciences pures, mathématiques, génie, informatique, administration et droit). Les montants forfaitaires dans ces disciplines sont fixés directement par les universités.

Les frais d'admission, d'inscription et d'amendes, ainsi que les cotisations aux services aux étudiants sont fixés par les universités. Les règles budgétaires des universités balisent toutefois la hausse annuelle maximale de ces frais, sauf en cas d'entente entre une université et une association représentant ses étudiants.

Les tarifs des ventes aux étudiants et des ventes externes sont déterminés par les universités. Ces tarifs sont fixés de façon à récupérer les coûts ou selon la valeur marchande du bien.

2.5 Services de garde

Pour l'année 2010-2011, la contribution parentale provenant des places à contribution réduite à 7 \$ totalisait 351 millions de dollars.

Globalement, depuis 2007-2008, la proportion des dépenses pour les services de garde financée par la contribution à 7 \$ a diminué, passant de 16,1 % à 14,4 %, en raison du gel de cette contribution.

TABEAU 13

Financement des services de garde

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Contribution parentale à 7 \$	324	333	340	351
Contribution gouvernementale	1 686	1 800	1 899	2 087
COÛT TOTAL	2 010	2 133	2 239	2 438
Proportion financée par la contribution parentale à 7 \$	16,1 %	15,6 %	15,2 %	14,4 %

Sources : Ministère de la Famille et des Aînés et comptes publics.

Le nombre de places de garde⁸ à contribution réduite a augmenté de 4 785 places en 2010-2011, pour atteindre 214 804 places. Il s'agit d'une croissance de 2,3 % par rapport à l'année 2009-2010.

TABEAU 14

Nombre de places de garde à contribution réduite

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Centres de la petite enfance	77 165	77 864	79 547	82 671
Milieu familial	88 771	91 582	91 607	91 607
Garderies subventionnées	35 230	36 377	38 865	40 526
TOTAL	201 166	205 823	210 019	214 804

Source : Ministère de la Famille et des Aînés.

⁸ Sont exclus les services de garde en milieu scolaire, qui font partie du secteur de l'éducation primaire et secondaire.

En 2010-2011 :

- la contribution gouvernementale quotidienne par enfant dans les centres de la petite enfance est passée de 49,85 \$ à 50,76 \$, soit une augmentation de 1,8 %;
- en milieu familial, la contribution est passée de 20,75 \$ à 25,17 \$, soit une progression de 21,3 %;
- dans les garderies subventionnées, la contribution est passée de 40,43 \$ à 40,89 \$ soit une augmentation de 1,1 %.

La hausse de la contribution gouvernementale en milieu familial en 2010-2011 s'explique par l'ajustement de la rémunération des éducatrices à la suite de l'entente survenue entre le gouvernement et les responsables des services de garde.

En 2010-2011, la contribution d'un parent pour une place dans un centre de la petite enfance représentait 11,1 % du coût total, alors qu'elle était de 20,2 % dans une garderie subventionnée et de 13,5 % en milieu familial.

TABLEAU 15

Contributions gouvernementale et parentale moyennes par place annualisée
(en dollars)

	Contribution gouvernementale				Contribution parentale ⁽¹⁾ / coût total en 2010-2011
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
Centres de la petite enfance	45,00	47,81	49,85	50,76	11,1 %
Milieu familial	20,15	20,60	20,75	25,17	20,2 %
Garderies subventionnées	36,72	38,76	40,43	40,89	13,5 %

(1) La contribution parentale moyenne payée par jour est inférieure au montant fixé par le règlement (7 \$) puisqu'une partie des parents, soit ceux à l'aide de dernier recours, sont partiellement exemptés de payer la contribution parentale.
Source : Ministère de la Famille et des Aînés.

2.6 Régimes d'assurance

Les revenus des régimes d'assurance proviennent des primes et des cotisations des adhérents. Ils s'élevaient à 6,9 milliards de dollars en 2010-2011.

TABLEAU 16

Revenus des régimes d'assurance

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
CSST ⁽¹⁾	2 278	2 277	2 342	2 301
SAAQ ⁽¹⁾	709	808	954	1 098
Assurance médicaments ⁽²⁾	1 350	1 457	1 541	1 616
Assurance parentale ⁽¹⁾	1 233	1 344	1 511	1 621
Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles	162	256	231	214
Fonds d'assurance récolte	28	27	30	32
TOTAL	5 760	6 169	6 609	6 882

(1) L'exercice financier de la CSST, de la SAAQ et du Régime québécois d'assurance parentale se termine le 31 décembre.

(2) Les détails sur l'assurance médicaments ont déjà été présentés dans la section 3.3, « Secteur de la santé ».

□ La SAAQ et la CSST

Le Fonds d'assurance automobile du Québec et le Fonds de la santé et de la sécurité du travail, administrés par la SAAQ et la CSST respectivement, doivent autofinancer la couverture de leurs services par les cotisations des adhérents. Les coûts de la prestation de leurs services et les tarifs qui en découlent sont basés en tout ou en partie sur des évaluations actuarielles. Les déficits enregistrés par les deux régimes d'assurance en 2008-2009 découlaient des pertes enregistrées par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), alors que les deux régimes avaient presque atteint la pleine capitalisation de leur fonds. Les deux fonds ont dégagé un excédent en 2010-2011.

Depuis 2008, la SAAQ ajuste annuellement les contributions d'assurance afin de prendre en compte l'évolution des coûts du régime. Du côté de la CSST, le taux moyen des primes est demeuré à 2,19 \$ en 2010-2011.

TABLEAU 17

Fonds d'assurance automobile du Québec

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Assurance automobile (SAAQ)				
Cotisations au régime	709	808	953	1 098
Revenus de placement et autres	501	-2 134	502	845
TOTAL DES REVENUS	1 210	-1 326	1 455	1 943
Dépenses	-1 272	-1 172	-1 081	-1 159
Excédent (déficit) du régime	-62	-2 498	374	784

TABLEAU 18

Fonds de la santé et de la sécurité du travail

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Assurance santé et sécurité du travail (CSST)				
Cotisations au régime	2 278	2 277	2 342	2 301
Revenus de placement et autres	634	-2 946	766	1 195
TOTAL DES REVENUS	2 912	-669	3 108	3 496
Dépenses	-3 241	-2 746	-2 712	-2 604
Excédent (déficit) du régime	-329	-3 415	396	892

❑ L'assurance parentale

Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit le versement de prestations à tous les travailleurs et travailleuses admissibles qui prennent un congé de maternité, de paternité, parental ou d'adoption. Il est entré en vigueur en 2006.

En 2010-2011, le régime a enregistré un déficit de 126 millions de dollars. Sur la base d'évaluations actuarielles, les taux de cotisation ont été haussés de 6,25 % le 1^{er} janvier 2011.

TABEAU 19

Régime québécois d'assurance parentale

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Cotisations au régime	1 233	1 344	1 511	1 621
Autres revenus	19	8	4	5
TOTAL DES REVENUS	1 252	1 352	1 515	1 626
Dépenses	-1 488	-1 604	-1 695	-1 752
Excédent (déficit) du régime	-236	-252	-180	-126
Pourcentage des cotisations sur le coût total du régime	82,9 %	83,8 %	89,1 %	92,5 %

❑ Le Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles et le Fonds d'assurance récolte

Dans le cas de l'assurance stabilisation et de l'assurance récolte, les primes versées par les adhérents en 2010-2011 s'élevaient à 246 millions de dollars et représentaient 45,5 % des coûts des régimes.

■ Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles

Le gouvernement, par l'intermédiaire de La Financière agricole du Québec, contribuait au Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles à hauteur de 2 \$ par dollar versé par les adhérents. Le fonds, dont le but est de garantir un revenu annuel net positif aux adhérents, a dégagé un excédent de 120 millions de dollars en 2010-2011, en raison, entre autres, d'une baisse des compensations aux adhérents. De plus, la contribution des adhérents en proportion des compensations reçues est passée de 39,7 % en 2009-2010 à 43,9 % en 2010-2011. Néanmoins, le fonds accusait un déficit cumulé de 640 millions de dollars au 31 mars 2011.

TABLEAU 20

Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles (en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Contributions des adhérents	162	256	231	214
Contributions de La Financière agricole du Québec	323	512	461	404
TOTAL DES REVENUS	485	768	692	618
Compensations aux adhérents	-632	-836	-582	-488
Autres dépenses	-36	-18	-4	-10
TOTAL DES DÉPENSES	-668	-854	-586	-498
Excédent (déficit)	-183	-86	106	120
Pourcentage de contributions des adhérents sur les compensations reçues	25,6 %	30,6 %	39,7 %	43,9 %

■ Fonds d'assurance récolte

Le Fonds d'assurance récolte vise à protéger les rendements des récoltes contre les risques incontrôlables non imputables à l'intervention humaine. La contribution des adhérents, en proportion des indemnités reçues, est passée de 24,6 % en 2009-2010 à 75,8 % en 2010-2011 à la suite d'une diminution de 65,6 % des indemnités versées. À la suite de l'excédent enregistré en 2010-2011, le fonds affichait un excédent cumulé de 79 millions de dollars au 31 mars 2011.

Les indemnités versées en 2010-2011 étaient les moins élevées des dernières années. Les conditions climatiques favorables de 2010 ont favorisé la qualité des récoltes, ce qui a permis de diminuer le recours au fonds.

TABLEAU 21

Fonds d'assurance récolte

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Contributions des adhérents	28	27	30	32
Contributions de La Financière agricole du Québec	42	42	47	47
Autres revenus	12	1	7	5
TOTAL DES REVENUS	82	70	84	85
Indemnités aux adhérents	-43	-80	-122	-42
Autres dépenses	-7	-22	0	-1
TOTAL DES DÉPENSES	-50	-102	-122	-43
Excédent (déficit)	32	-32	-38	42
Pourcentage des contributions des adhérents sur les indemnités reçues	64,9 %	33,8 %	24,6 %	75,8 %

3. HYDRO-QUÉBEC

❑ Revenus

Les revenus de vente d'électricité⁹ au Québec se sont élevés à 10,4 milliards de dollars en 2010, soit une diminution de 1,2 % ou de 124 millions de dollars par rapport à 2009.

La diminution de 124 millions de dollars des produits de la vente d'électricité au Québec s'expliquait principalement par une diminution des volumes attribuable aux températures douces enregistrées à l'hiver 2010, diminution qui a toutefois été en partie compensée par une augmentation de la demande de la clientèle industrielle.

TABLEAU 22

Ventes totales d'électricité au Québec (en millions de dollars)

	2007	2008	2009	2010
Résidentielle et agricole	4 144	4 300	4 500	4 302
Commerciale et institutionnelle	2 602	2 687	2 662	2 648
Industrielle et autres	3 622	3 458	3 379	3 467
TOTAL	10 368	10 445	10 541	10 417

❑ Méthode de fixation des tarifs et mécanisme d'indexation

La Régie de l'énergie a la compétence exclusive pour fixer les tarifs à la suite d'audiences publiques. Elle fixe ou modifie les conditions et les tarifs auxquels l'électricité est transportée et distribuée en tenant compte des préoccupations économiques, sociales et environnementales que peut lui indiquer le gouvernement par décret.

En vertu des dispositions législatives qui encadrent ses activités, la Régie de l'énergie fixe les tarifs applicables par Hydro-Québec Distribution aux consommateurs. Ces tarifs sont établis à partir de quatre composantes, soit :

- les coûts de l'électricité achetée par Hydro-Québec Distribution à Hydro-Québec Production ou à d'autres fournisseurs (ce que l'on appelle les coûts de fourniture);

⁹ Les informations présentées dans cette section sont tirées du Rapport annuel 2010 d'Hydro-Québec. Les données sont présentées par année civile.

- les coûts de transport de cette électricité qu'Hydro-Québec Distribution doit acquitter à Hydro-Québec TransÉnergie;
- les coûts de distribution auprès des consommateurs;
- une juste rémunération des actifs d'Hydro-Québec Distribution, c'est-à-dire du capital investi par l'État actionnaire dans la distribution.

Cependant, selon la Loi sur la Régie de l'énergie, le coût de fourniture est fixé à 2,79 ¢/kWh pour un volume de 165 TWh, représentant la consommation patrimoniale.

Pour l'électricité post-patrimoniale vendue au Québec au-delà des 165 TWh, le tarif inclut les quatre composantes du coût.

Par ailleurs, la Régie de l'énergie a pour mandat de se prononcer sur les demandes d'Hydro-Québec, sur qui repose la responsabilité de demander la révision des tarifs d'électricité.

4. MESURES COMPENSATOIRES EN FAVEUR DES MÉNAGES À FAIBLE REVENU

4.1 Mesures fiscales de soutien au revenu

Différentes mesures fiscales de soutien au revenu viennent hausser le revenu disponible des ménages québécois à faible revenu, notamment :

- le soutien aux enfants, qui améliore particulièrement le revenu des familles à faible et à moyen revenu;
- les primes au travail (prime générale et prime adaptée), qui encouragent les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours à intégrer le marché du travail;
- le crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile d'une personne âgée, qui vise à soutenir les personnes âgées afin qu'elles puissent demeurer le plus longtemps possible dans leur propre résidence;
- le crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec¹⁰, qui a pour but d'alléger le fardeau des taxes pour les contribuables à faible et à moyen revenu;
- le remboursement d'impôts fonciers¹⁵, qui vise à réduire le fardeau des impôts fonciers que doivent supporter les contribuables à faible et à moyen revenu habitant dans des localités où le fardeau fiscal municipal est relativement élevé;
- l'indexation du régime d'imposition des particuliers.

¹⁰ Le crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec ainsi que le remboursement d'impôts fonciers ont été remplacés par le crédit d'impôt pour la solidarité afin de mieux compenser l'impact des hausses de taxes sur le revenu disponible des ménages les moins bien nantis. Le crédit pour la solidarité est versé mensuellement et les versements ont débuté au mois de juillet 2011.

4.2 Mesures spécifiques destinées à compenser la hausse de certains tarifs

Des mesures spécifiques déjà mises en œuvre permettent de compenser la hausse de certains tarifs pour les ménages à faible revenu.

Dans le domaine de la santé, des prestations spéciales sont accordées aux prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours pour couvrir certains frais médicaux¹¹. Le gouvernement offre également des crédits d'impôt remboursables et non remboursables pour frais médicaux.

Pour le réseau de l'éducation, le calcul de l'aide financière aux études sous forme de prêts et bourses tient compte des contributions et des dépenses normalement liées à la poursuite des études, dont les frais de scolarité, ainsi que du revenu des étudiants et de leurs parents, le cas échéant. À ceci s'ajoute une aide fiscale qui permet à tous les étudiants de bénéficier d'un crédit d'impôt non remboursable pour les droits de scolarité ou d'examen¹².

Par ailleurs, les bénéficiaires d'une habitation à loyer modique (HLM) ou d'un supplément au loyer ne consacrent pas plus de 25 % de leur revenu en frais de logement. Comme le coût du chauffage est inclus au loyer, il est en partie assumé par le programme¹³.

— En parallèle, avec le programme Allocation-logement, le gouvernement du Québec offre une aide financière destinée à certains ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur budget pour payer leur loyer. Les coûts d'électricité sont inclus dans le calcul de l'aide financière.

Pour les services de garde, aucuns frais ne sont assumés par les bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours pour l'équivalent de deux jours et demi ou cinq demi-journées par semaine.

Pour le transport en commun, les personnes âgées et les étudiants, qui ont généralement des revenus inférieurs à la moyenne, paient des tarifs inférieurs.

Pour le régime public d'assurance médicaments, la gratuité des médicaments est accordée aux bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours de même qu'à certaines personnes âgées à faible revenu.

Depuis janvier 2006, les seuils d'admissibilité à l'aide juridique ont été haussés, permettant ainsi d'accroître les ressources à la disposition des ménages à faible revenu.

¹¹ Par exemple, le transport par ambulance, les orthèses, les prothèses, les lunettes et les lentilles.

¹² Par ailleurs, les intérêts payés sur un prêt étudiant donnent également droit à un crédit d'impôt non remboursable.

¹³ Par contre, les locataires doivent payer l'électricité (éclairage, appareils domestiques, eau chaude, etc.).

Le 1^{er} mai 2010, le salaire minimum a été rehaussé de 0,50 \$, passant de 9,00 \$ à 9,50 \$ l'heure. Deux augmentations successives ont été annoncées depuis : une augmentation de 0,15 \$ le 1^{er} mai 2011, suivie d'une hausse de 0,25 \$ le 1^{er} mai 2012. Le salaire minimum a ainsi été porté à 9,90 \$ l'heure.

Enfin, depuis 2005, les prestations du Programme de solidarité sociale, qui vise les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, sont indexées au même taux que celui servant à l'indexation du régime d'imposition des particuliers. De plus, depuis 2009, les prestations du Programme d'aide sociale, qui vise les personnes aptes au travail sont également pleinement indexées, alors qu'elles l'étaient à demi-taux auparavant.

TABLEAU 23

**Tableau-synthèse des mesures compensatoires
destinées aux ménages à faible revenu**

Mesures compensatoires	
Réseau de la santé	– Prestations spéciales pour les bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours – Crédits d'impôt remboursables et non remboursables pour frais médicaux – Exemption de payer la contribution santé en fonction du revenu
Réseau de l'éducation	– Aide financière aux études – Crédit d'impôt non remboursable pour les droits de scolarité ou d'examen – Crédit d'impôt à l'égard des intérêts payés sur un prêt étudiant
Tarifs d'électricité	– Programme Supplément au loyer – Habitations à loyer modique – Programme Allocation-logement
Services de garde à 7 \$ par jour	– Aucune contribution pour deux jours et demi ou cinq demi-journées par semaine pour les bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours
Transport en commun	– Tarifs moins élevés pour les personnes âgées et les étudiants
Régime public d'assurance médicaments	– Gratuité des médicaments prescrits pour les bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours – Prime établie en fonction du revenu familial – Carnet de réclamation pour les travailleurs qui bénéficiaient des prestations des programmes d'aide financière de dernier recours – Gratuité des médicaments prescrits pour les personnes âgées recevant au moins 94 % du supplément de revenu garanti
Mesures fiscales d'application générale	– Prime au travail – Soutien aux enfants – Crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile d'une personne âgée – Crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec⁽¹⁾ – Remboursement d'impôts fonciers⁽¹⁾ – Indexation du régime d'imposition des particuliers
Autres mesures d'application générale	– Bonification du salaire minimum – Indexation des prestations des programmes d'aide financière de dernier recours – Aide juridique

(1) Cette mesure a été remplacée par le crédit d'impôt pour la solidarité afin de mieux compenser l'impact des hausses de taxes sur le revenu disponible des ménages les moins bien nantis. Le crédit pour la solidarité est versé mensuellement et les versements ont débuté au mois de juillet 2011.

TABLEAU 24

Coûts de certaines mesures d'aide aux particuliers en 2010-2011

(en millions de dollars)

Mesure compensatoire	Coût
Soutien aux enfants	
– Paiement de soutien aux enfants	2 050
– Supplément pour enfant handicapé	74
Primes au travail	
– Générale	347
– Adaptée	5
– Supplément aux prestataires d'aide de dernier recours	5
Crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée	246
Crédit d'impôt remboursable pour la TVQ	540
Remboursement d'impôts fonciers	316
Indexation du régime d'imposition des particuliers	97
Prestations spéciales accordées aux bénéficiaires d'aide de dernier recours	88
Crédits d'impôt non remboursables pour frais médicaux	
– Frais médicaux	572
– Soins médicaux non dispensés dans la région de résidence	1
– Déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	22
Crédits d'impôt remboursables pour frais médicaux	47
Crédit d'impôt non remboursable pour intérêts payés sur un prêt étudiant	11
Crédit d'impôt non remboursable pour frais de scolarité et d'examen ⁽¹⁾	97
Programme Allocation-logement	73
Exemption de la contribution parentale pour frais de garde aux bénéficiaires d'aide de dernier recours	11
Indexation de l'aide de dernier recours	18

(1) Excluant 41 M\$ pour le transfert aux parents et aux grands-parents du crédit d'impôt pour frais de scolarité et d'examens.

Source : Ministère des Finances et de L'Économie.

ANNEXE I :

TABLEAUX DES REVENUS DE TARIFICATION DES MINISTÈRES

Les données des ministères comprennent celles de leurs organismes budgétaires, le cas échéant, à l'exception des organismes budgétaires suivants dont les données sont présentées séparément :

- Régie du logement;
- Commission de protection du territoire agricole du Québec;
- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;
- Curateur public du Québec;
- Office de la protection du consommateur;
- Régie des alcools, des courses et des jeux;
- Sûreté du Québec;
- Commission des transports du Québec.

Légende
La colonne « Base de fixation » indique si le tarif est fixé : – selon le prix du marché ou comparable à celui d'un autre gouvernement (MAG); – selon le prix de revient (PR); – de façon à récupérer des coûts (RC); – par décision administrative (DA); – par évaluation actuarielle (EA). Les catégories de revenus de tarification inférieures à 500 \$ ne sont pas prises en compte dans ces annexes. Dans les tableaux qui suivent, le tiret indique que le tarif n'était pas en application dans le ministère ou l'organisme au cours de l'année concernée.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
RÉGIE DU LOGEMENT					
Droits et permis					
Frais exigibles par la Régie du logement	4 561	4 746	4 780	4 846	DA
Sous-total	4 561	4 746	4 780	4 846	
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	18	19	22	19	RC
Sous-total	18	19	22	19	
TOTAL	4 579	4 765	4 802	4 865	

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
MINISTÈRE					
Droits et permis					
Régie des marchés agricoles	68	22	68	115	RC
Études de dossiers	526	441	466	556	RC
Vente et mélange d'aliments médicamenteux	42	40	40	34	RC
Ventes à l'encan	3	3	3	3	RC
Mise en marché	100	104	140	100	RC
Abattoir et atelier	237	231	229	236	RC
Inséminateurs	65	65	69	46	RC
Pêche commerciale	128	93	113	88	RC
Préparation ou mise en conserve du poisson	63	61	67	64	RC
Restauration et vente au détail d'aliments	11 183	11 309	11 295	12 250	RC
Sous-total	12 415	12 369	12 489	13 492	
Ventes de biens et services					
Cours	2	0	0	0	DA
Eau	102	126	93	79	RC
Location de terrains et bâtisses	12	15	12	19	RC
Cale de halage	54	61	60	57	RC
Location de services de personnel	0	0	0	1	RC
Aide technique et soutien	65	73	71	68	RC
Autres aides à l'agriculteur	1 010	1 041	1 038	986	RC
Analyse de l'eau potable	12	17	19	13	RC
Sous-total	1 257	1 334	1 293	1 223	
TOTAL	13 672	13 703	13 782	14 715	

Agriculture, Pêcheries et Alimentation (suite)

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC					
Droits et permis					
Études de dossiers	9	19	11	11	DA
Demandes d'autorisation – zone agricole	561	571	608	612	DA
Attestations – LPTAA ⁽¹⁾	21	16	14	15	DA
Enlèvement du sol arable	18	9	19	13	DA
Actes déclaratoire	103	103	116	117	DA
Sous-total	711	718	768	768	
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	3	2	2	5	DA
Plans de zone agricole	4	1	1	0	DA
Sous-total	7	3	3	5	
TOTAL	718	721	771	773	
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC					
Droits et permis					
Études de dossiers	9	10	9	9	RC
Ventes à l'encan	1	0	0	1	RC
Commercialisation des grains	218	219	216	212	RC
Mise en marché	2	2	2	2	RC
Sous-total	230	232	227	224	
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	31	38	30	22	RC
Cours	35	40	50	41	RC
Inspection des grains	6	11	6	11	RC
Nécessaire d'échantillonnage	0	1	1	1	RC
Location de services de personnel	0	13	0	0	RC
Cotisations – Surveillance de l'utilisation du lait	352	504	565	582	RC
Cotisations – Surveillance des quotas, producteurs de volailles	57	58	28	25	RC
Aide technique et soutien	4	3	2	2	RC
Sous-total	485	668	682	684	
TOTAL	715	900	910	908	
TOTAL – MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION	15 103	15 324	15 463	16 396	

(1) Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Assemblée nationale

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Boutique de l'Assemblée nationale	332	319	360	259	RC
Ventes de biens et services divers	2 584	2 703	2 348	2 488	MAG
Sous-total	2 916	3 022	2 708	2 747	
TOTAL	2 916	3 022	2 708	2 747	

Conseil exécutif

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Matériel et fournitures	0	0	2	0	RC
Sous-total	0	0	2	0	
TOTAL	0	0	2	0	

Culture, Communications et Condition féminine

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	0	3	1	0	PR
Sous-total	0	3	1	0	
TOTAL	0	3	1	0	

Développement durable, Environnement et Parcs

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Accréditation de laboratoires privés et municipaux	585	638	663	689	RC
Régime des eaux	427	876	1 211	730	DA
Sécurité des barrages	1 667	1 054	1 396	958	DA
Droits pour activités commerciales	1	2	2	4	DA
Attestations d'assainissement	619	536	1 411	1 297	DA
Droits relatifs à la protection de l'environnement	1 784	966	889	991	DA
Sous-total	5 084	4 072	5 572	4 669	
Ventes de biens et services					
Formulaires, documentation et information	58	45	56	55	DA
Location du domaine hydrique à des fins aquicoles	6	37	26	27	DA
Terrains et bâtisses	653	213	120	174	DA
Location et concessions	884	1 148	1 071	988	DA
Gestion des barrages publics	1 246	1 257	1 245	1 670	DA
Ventes de biens et services – UAS ⁽¹⁾	2 010	2 754	1 832	2 133	DA
Sous-total	4 857	5 454	4 349	5 047	
TOTAL	9 940	9 526	9 921	9 716	

(1) Unité autonome de service

Développement économique, Innovation et Exportation

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Études de dossiers	35	32	31	33	PR
Remboursement	1 076	1 167	1 146	1 211	DA
Visa – Crédit d'impôt pour le design	79	89	121	126	RC
Sous-total	1 190	1 288	1 298	1 370	
TOTAL	1 190	1 288	1 298	1 370	

Éducation, Loisir et Sport

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Droits d'auteur	0	1	0	0	DA
Établissements d'enseignement privé	6	0	2	1	DA
Sous-total	6	1	2	1	
Ventes de biens et services					
Recouvrements – Étudiants canadiens hors Québec	7 344	6 996	6 353	5 728	DA
Frais de révision d'examens	8	6	5	4	DA
Sous-total	7 352	7 002	6 358	5 732	
TOTAL	7 358	7 003	6 360	5 733	

Emploi et Solidarité sociale

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Frais de perception	2 143	2 130	2 080	2 234	RC
Accès à l'information	3	1	1	0	RC
Sous-total	2 147	2 131	2 081	2 234	
TOTAL	2 147	2 131	2 081	2 234	

Famille et Aînés

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
MINISTÈRE					
Droits et permis					
Études de dossiers	53	167	40	57	DA
Sous-total	53	167	40	57	
TOTAL	53	167	40	57	
CURATEUR PUBLIC					
Droits et permis					
Honoraires – Dossiers publics	6 403	6 730	7 750	7 808	PR
Honoraire de gestion de portefeuille – Dossiers publics	3 427	3 457	2 865	3 353	MAG
Sous-total	9 830	10 187	10 615	11 161	
TOTAL	9 830	10 187	10 615	11 161	
TOTAL – FAMILLE ET AÎNÉS	9 883	10 354	10 655	11 218	

Finances

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Ventes de biens et services divers	33	19	21	33	PR
Sous-total	33	19	21	33	
TOTAL	33	19	21	33	

Immigration et Communautés culturelles

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Demandes d'engagement d'un garant – Ressortissants étrangers	3 105	3 060	2 745	4 490	PR
Consultant en immigration	—	—	—	36	RC
Demandes d'un employeur relative à un emploi temporaire	1 419	1 436	1 237	1 485	PR
Certificats de sélection – Ressortissants étrangers	25 392	32 276	36 107	60 351	PR
Certificats d'acceptation – Ressortissants étrangers	4 409	2 312	2 118	2 349	PR
Certificats d'acceptation – Étudiants	0	2 452	2 626	2 880	PR
Sous-total	34 325	41 536	44 833	71 591	
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	3	4	4	5	DA
Matériel et fournitures	1	1	1	1	DA
Frais d'attestation d'équivalences pour études à l'étranger	1 593	1 921	2 207	2 227	DA
Sous-total	1 597	1 926	2 211	2 233	
TOTAL	35 922	43 462	47 044	73 824	

Justice

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
MINISTÈRE					
Droits et permis					
Publicité légale des entreprises	202	217	199	159	DA
Sous-total	202	217	199	159	
Ventes de biens et services					
Formules et documents	541	550	502	565	DA
Location de chambres et pension	100	101	98	0	DA
Actes judiciaires	29 759	35 935	34 447	34 319	DA
Actes juridiques	23 663	39 243	32 060	31 196	DA
Sous-total	54 063	75 829	67 108	66 080	
TOTAL	54 265	76 046	67 307	66 239	
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR					
Droits et permis					
Vendeurs itinérants	225	245	250	282	DA
Prêteurs d'argent	15	19	22	19	DA
Studios de santé	90	98	102	87	DA
Agences de recouvrement de créances	15	10	15	13	DA
Commerçants – Garanties supplémentaires	5	4	6	6	DA
Conseillers en voyage	0	0	0	418	DA
Agents de voyage	678	715	772	652	DA
Certificats d'exemption	44	37	44	53	DA
Sous-total	1 072	1 128	1 211	1 530	
Ventes de biens et services					
Actes juridiques	0	5	7	24	DA
Sous-total	0	5	7	24	
TOTAL	1 072	1 133	1 218	1 554	
TOTAL – JUSTICE	55 337	77 179	68 525	67 793	

Personnes désignées par l'Assemblée nationale – Directeur général des élections

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Travaux de délimitation du territoire électoral	7	0	4	0	RC
Sous-total	7	0	4	0	
Ventes de biens et services					
Formules et documents	19	23	4	3	RC
Frais pour la transmission de renseignements de la liste électorale permanente	303	297	688	391	RC
Location de terrains et bâtisses	19	20	20	20	RC
Location d'espaces de stationnement	42	42	44	44	RC
Téléphone	0	0	0	1	RC
Sous-total	384	382	757	458	
TOTAL	391	382	761	458	

Ressources naturelles et Faune

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Ressources forestières					
Coupe de bois – Usage domestique	193	209	221	185	DA
Usines de transformation du bois	670	616	616	610	DA
Permis d'intervention – Approvisionnement de bois sur les terres publiques	160 727	141 946	102 867	119 943	MAG
Permis biomasse	0	0	1	51	MAG
Érablières	1 529	1 597	1 714	1 808	DA
Intervention – Travaux d'utilité publique	77	113	473	56	MAG
Intervention – Activités minières	102	100	108	149	MAG
Intervention – Aménagement faunique et récréatif	64	45	44	39	MAG
Mesureurs de bois	2	6	17	24	DA
Autres droits sur la gestion des forêts	20	32	59	16	MAG
Traitements sylvicoles – Réguliers	– 142 300	– 103 257	– 62 415	– 76 861	DA
Mise en valeur des ressources du milieu forestier	– 11 380	– 5 343	– 11 003	– 5 223	DA
Plans spéciaux de récupération et mise en production	– 7 047	– 33 346	– 29 452	– 37 859	DA
Total – Ressources forestières	2 657	2 718	3 251	2 938	
Ressources minières					
Exploitation minière – Droits	82 905	27 374	124 589	318 004	MAG
Exploitation minière – Crédits pour pertes	– 38 918	– 37 675	– 25 181	– 12 601	DA
Transfert au Fonds du patrimoine minier	—	—	– 20 000	– 20 000	DA
Claims	11 315	10 893	10 525	12 755	DA
Exploitation par baux	1 533	1 527	2 078	1 566	DA
Prospecteurs	16	18	14	10	DA
Recherche de réservoir souterrain	245	397	365	273	MAG
Renseignements généraux	79	19	44	88	DA
Exploration	16	6	0	0	DA
Plaques de jalonnement	9	3	4	8	DA
Exploitation – Sable, gravier et autres	2 803	3 513	4 239	3 811	DA
Total – Ressources minières	60 003	6 075	96 677	303 914	

Ressources naturelles et Faune (suite)

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ressources hydrauliques					
Force hydraulique ⁽¹⁾	3 469	– 809	—	—	DA
Énergie produite ⁽¹⁾	15 486	– 20	—	—	DA
Régime des eaux	1 669	1 712	1 800	1 367	DA
Total – Ressources hydrauliques	20 624	883	1 800	1 367	
Autres					
Permis de recherche	83	0	0	0	MAG
Études de dossiers	—	—	11	72	MAG
Baux d'exploitation et d'utilisation – Gaz naturel	16	16	11	64	MAG
Recherche de pétrole et de gaz naturel	641	995	444	757	MAG
Exploitation de pétrole et de gaz naturel – Redevances	12	11	9	0	MAG
Baux d'exploitation de réservoir souterrain	61	65	0	0	MAG
Permis de recherche de pétrole, de gaz naturel et de réservoir souterrain	0	0	0	37	MAG
Permis de recherche - Saumure	0	0	0	17	MAG
Permis de levé géophysique	0	0	0	1	MAG
Permis de forage de puits	0	0	0	1	MAG
Permis de chasse, pêche et piégeage	27 485	27 026	31 802	30 701	MAG
Permis commerciaux et particuliers	163	159	226	223	MAG
Droits pour activités commerciales	958	1 719	793	1 184	MAG
Total – Autres	29 418	29 991	33 296	33 057	
Ventes de biens et services					
Formules et documents	232	234	194	211	DA
Bois	10	9	11	41	MAG
Terres de l'État	3 331	5 478	3 035	1 846	MAG
Terrains et bâtisses	1 211	4	9	241	MAG
Éolien – Tarif annuel réserve	—	185	277	261	DA
Location de terrains pour aménagement de forces hydrauliques	148	152	362	196	DA
Frais de vente et de location de terrains	599	395	847	628	DA
Location et concessions	11 000	10 903	11 322	12 931	MAG
Enregistrements de transferts	208	185	147	203	DA
Arpentages de terrains	25	50	11	11	DA
Frais d'inscription aux tirages au sort	60	497	247	143	DA
Frais de recherche	3	0	1	4	DA
Sous-total	16 825	18 091	16 463	16 716	
TOTAL	129 527	57 760	151 490	357 992	

(1) Impact négatif en 2008-2009 en raison d'un ajustement comptable rétroactif pour le transfert au Fonds des générations de la totalité des revenus à compter du 1^{er} janvier 2008.

Revenu

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Honoraires – Dossiers publics	3 951	3 044	2 186	6 776	PR
Création et modification de personnes morales	17 137	10 948	11 034	11 480	DA
Publicité légale des entreprises	39 235	42 541	43 323	43 493	DA
Rapport annuel des compagnies	14	16	17	10	DA
Enregistrement d'abris fiscaux et d'actions accréditives	540	627	259	248	DA
Transporteurs internationaux et interprovinciaux	724	677	638	671	DA
Sous-total	61 601	57 853	57 457	62 678	
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	188	205	208	267	DA
Actes judiciaires	215	249	278	0	DA
Décisions anticipées	105	71	65	84	DA
Sous-total	508	525	551	351	
TOTAL	62 109	58 378	58 007	63 029	

Santé et Services sociaux

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Hôpitaux privés et autres institutions	1 663	1 614	1 743	1 777	DA
Sous-total	1 663	1 614	1 743	1 777	
Ventes de biens et services					
Formules et documents	15	10	9	7	RC
Tierces responsabilités – Internes ⁽¹⁾	6 222	7 531	4 903	4 712	RC
Tierces responsabilités – Externes ⁽²⁾	1 344	1 729	975	743	RC
Assurance-hospitalisation – Étrangers	149	169	129	4 034	EA
Sous-total	7 730	9 439	6 016	9 496	
TOTAL	9 393	11 053	7 759	11 273	

(1) Récupération de certains frais de la RAMQ pour des dépenses en établissement.

(2) Récupération de certains frais de la RAMQ pour des dépenses en dehors des établissements.

Sécurité publique

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
MINISTÈRE					
Droits et permis					
Agences d'investigation ou de sécurité	570	517	342	0	DA
Sous-total	570	517	342	0	
Ventes de biens et services					
Formules et documents	30	29	24	27	DA
Matériel et fournitures	8	2	4	4	MAG
Location de chambres et pension	3 134	3 245	3 315	3 134	RC
Recouvrement de tiers	0	7	12	4	RC
Conciliation et enquêtes – Déontologie policière	575	824	874	1 004	PR
Laboratoire science judiciaire	0	0	0	916	PR
Sous-total	3 747	4 107	4 229	5 089	
TOTAL	4 317	4 624	4 571	5 089	
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX					
Droits et permis					
Détaillants	21 025	21 711	21 696	21 980	DA
Production industrielle de boissons	633	638	694	657	DA
Concours publicitaires	4 653	4 578	4 411	4 368	DA
Appareils d'amusement	2 971	2 868	2 548	2 399	DA
Bingo	1 122	2 285	1 632	1 510	DA
Loteries – Tirages	2 190	1 652	1 747	1 868	DA
Loteries – Foires agricoles	0	5	6	5	DA
Loteries – Vidéo	931	918	920	862	DA
Courses	180	120	46	24	DA
Études de dossiers	875	918	795	935	DA
Sports de combat	36	33	30	34	DA
Organisation – Spectacles sportifs de combat	179	306	431	347	DA
Permis de monte pour étalon	9	5	3	1	DA
Sous-total	34 804	36 037	34 959	34 990	
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	1	0	1	1	DA
Sous-total	1	0	1	1	
TOTAL	34 805	36 037	34 960	34 991	

Sécurité publique (suite)

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
SURETÉ DU QUÉBEC					
Droits et permis					
Agences d'investigation ou de sécurité	890	887	1 000	355	PR
Permis d'explosifs	267	301	382	370	DA
Permis de club de tir à la cible	0	0	1	0	DA
Sous-total	1 157	1 188	1 383	725	
Ventes de biens et services					
Frais de vérification des antécédents judiciaires	543	647	742	482	PR
Frais d'administration – Permis de club de tir à la cible	0	1	3	0	DA
Sous-total	543	648	745	482	
TOTAL	1 700	1 836	2 128	1 207	
TOTAL – SÉCURITÉ PUBLIQUE	40 822	42 497	41 658	41 287	

Transports

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
MINISTÈRE					
Droits et permis					
Immatriculation – Droits	32 378	33 002	33 903	34 998	DA
Droits pour activités commerciales	5	5	5	4	DA
Sous-total	32 383	33 007	33 908	35 002	
Ventes de biens et services					
Formules et documents	1	1	0	10	DA
Photocopies de documents	0	1	2	0	DA
Matériel et fournitures	6	12	1 234	0	MAG
Gaz et huile	6	0	5	11	MAG
Location de machinerie et d'équipement	1	0	0	0	DA
Location d'installations électriques	3	2	2	2	DA
Vente de terrains et bâtisses	3 897	12 663	4 097	7 759	MAG
Location de terrains et bâtisses	1 741	2 342	1 816	1 536	MAG
Location d'espaces de stationnement	12	19	32	11	MAG
Location d'espaces pour cabines téléphoniques	1	5	6	6	MAG
Aide technique et soutien	116	92	35	45	DA
Accès à l'information	1	1	2	1	DA
Analyse en laboratoire	81	34	95	80	PR
Frais de débarcadère	317	307	99	0	RC
Sous-total	6 183	15 479	7 425	9 461	
TOTAL	38 566	48 486	41 333	44 463	

Transports (suite)

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
COMMISSION DES TRANSPORTS					
Droits et permis					
Transport commercial public	694	712	739	771	DA
Frais d'inscription et de mise à jour – Catégorie A1	2 057	2 167	2 219	2 185	DA
Frais d'inscription et de mise à jour – Catégorie A2	1 916	2 021	1 977	2 068	DA
Frais d'inscription et de renouvellement – Intermédiaires en services de transport	106	102	88	83	DA
Transfert de permis	763	669	765	559	DA
Sous-total	5 536	5 671	5 788	5 666	
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	2	1	4	0	DA
Matériel et fournitures	25	20	14	16	DA
Frais de publication – Demandes de permis	102	105	122	134	DA
Sous-total	129	126	140	150	
TOTAL	5 664	5 797	5 928	5 816	
TOTAL – TRANSPORTS	44 230	54 283	47 261	50 279	

Travail

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Formules et documents	73	23	8	8	RC
Sous-total	73	23	8	8	
TOTAL	73	23	8	8	

ANNEXE II :

TABLEAUX DES REVENUS DE TARIFICATION DES ORGANISMES ET DES FONDS SPÉCIAUX

Agence métropolitaine de transport (en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Recettes de la vente de TRAM	73 428	81 965	85 452	87 755	DA
Recettes des trains de banlieue	42 299	44 457	44 054	45 848	DA
Recettes de la desserte métropolitaine	2 295	2 373	2 641	2 579	DA
Sous-total	118 022	128 795	132 147	136 182	
TOTAL	118 022	128 795	132 147	136 182	

Autorité des marchés financiers (en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Certification représentants	4 615	5 051	4 782	3 081	DA
Inscription des cabinets	5 162	5 250	4 881	3 295	DA
Administration des examens et des stages	1 664	1 605	1 765	1 529	DA
Cotisations annuelles	14 062	18 152	20 154	20 247	RC
Analyse des guides de distribution	49	151	105	55	DA
Permis	57	71	37	53	DA
Financement des sociétés	34 694	30 646	27 140	30 577	MAG
Inscriptions	7 158	7 778	9 801	13 887	MAG
Informations financières	4 682	4 383	4 442	4 308	MAG
Inspections	9	157	208	201	MAG
Autres services	119	125	132	119	DA
Sous-total	72 271	73 369	73 447	77 352	
Ventes de biens et services					
Formulaires, documentation et information	1 087	1 342	1 141	1 190	DA
Honoraires des Chambres	209	214	220	221	RC
Tarification – Fonds d’assurance- dépôt	12 090	12 760	13 770	14 139	DA
Sous-total	13 386	14 316	15 131	15 550	
TOTAL	85 657	87 685	88 578	92 902	

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	—	—	176	134	MAG
Location d'espaces de stationnement	—	—	1 289	1 315	MAG
Location de salles	—	—	85	227	MAG
Autres revenus	—	—	495	131	MAG
Ventes de biens et services divers	2 042	2 077	—	—	MAG
Sous-total	2 042	2 077	2 045	1 807	
TOTAL	2 042	2 077	2 045	1 807	

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Frais exigibles par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	4	7	16	5	DA
Sous-total	4	7	16	5	
TOTAL	4	7	16	5	

Centre de recherche industrielle du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Ventes de services	7 695	8 860	8 809	8 792	PR
Location de locaux	302	218	136	111	PR
Recherche et développement	5 429	4 110	3 901	4 440	PR
Sous-total	13 426	13 188	12 846	13 343	
TOTAL	13 426	13 188	12 846	13 343	

Centre de services partagés du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Ventes de services	63	0	—	—	PR
Information gouvernementale	7 225	9 926	9 572	6 829	PR
Technologies de l'information	7 889	0	68	68	PR
Gestion intégrée des ressources	83	12	—	—	RC
Ressources matérielles	4	21	264	377	PR
Fournitures et ameublement	13 601	1 481	—	—	PR
Service d'entretien d'équipement bureautique	45	9	—	—	PR
Service gouvernemental de courrier	968	213	—	—	PR
Centre de documents semi-actifs	211	2	—	—	PR
Acquisitions (DGACQ)	9 107	2 808	6 510	4 508	PR
Réseaux de télécommunications	—	3 612	6 346	8 346	PR
Ajustements ⁽¹⁾	- 14 192	—	—	—	PR
Sous-total	25 004	18 084	22 758	20 128	
TOTAL	25 004	18 084	22 758	20 128	

(1) Ajustements de consolidation pour l'élimination des opérations réciproques.

Commission de la capitale nationale du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Revenus de location	158	167	177	194	MAG
Billetterie	172	216	188	192	MAG
Activités éducatives et culturelles	149	199	141	125	MAG
Produits dérivés	23	33	35	29	MAG
Ventes de publications	12	73	37	14	MAG
Sous-total	514	686	579	554	
TOTAL	514	686	579	554	

Commission des lésions professionnelles

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Publications et services	9	9	9	14	DA
Sous-total	9	9	9	14	
TOTAL	9	9	9	14	

Commission des normes du travail

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Montants forfaitaires sur réclamations perçues d'employeurs	68	40	91	49	DA
Cotisations des employeurs	55 129	59 932	58 852	62 241	RC
Réclamations perçues pour le compte de salariés devenus introuvables	0	34	4	10	DA
Ventes de publications	4	4	3	4	DA
Séminaires aux employeurs	147	144	40	57	DA
Sous-total	55 348	60 153	58 991	62 360	
TOTAL	55 348	60 153	58 991	62 360	

Commission des relations du travail

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Formules et documents	8	9	7	6	DA
Sous-total	8	9	7	6	
TOTAL	8	9	7	6	

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Photocopies de documents	4	4	7	9	DA
Cours	395	429	554	627	DA
Matériel didactique	13	12	11	13	DA
Formation continue – Conservatoire de musique et d'art dramatique	43	97	158	102	DA
Frais d'admission	33	37	35	39	DA
Aide technique et soutien	175	170	207	253	DA
Autres revenus	88	89	250	235	DA
Sous-total	751	837	1 222	1 277	
TOTAL	751	837	1 222	1 277	

Corporation d'Urgences-santé

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Transport ambulancier – Particuliers	6 919	6 935	7 741	8 036	DA
Transport ambulancier – Autres	483	362	362	499	DA
Ventes de biens et services divers	1 656	378	547	388	DA
Sous-total	9 058	7 674	8 651	8 923	
TOTAL	9 058	7 674	8 651	8 923	

École nationale de police du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Contributions des corps de police	6 184	6 582	6 732	7 289	DA
Frais de scolarité, d'inscription, d'hébergement et autres	7 681	9 832	8 573	8 912	RC
Sous-total	13 865	16 414	15 304	16 202	
TOTAL	13 865	16 414	15 304	16 202	

École nationale des pompiers du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Cours	1 536	1 448	1 240	1 362	DA
Matériel didactique	110	108	151	330	DA
Autres	71	39	60	67	DA
Sous-total	1 717	1 595	1 450	1 759	
TOTAL	1 717	1 595	1 450	1 759	

Financement-Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Frais de gestion	0	0	0	64	PR
Sous-total	0	0	0	64	
TOTAL	0	0	0	64	

Fondation de la faune du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Contributions perçues sur les permis de pêche, de chasse et de piégeage	3 203	3 157	3 831	3 791	DA
Sous-total	3 203	3 157	3 831	3 791	
TOTAL	3 203	3 157	3 831	3 791	

Fonds de développement du marché du travail

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Certificats de compétence – Gaz	413	—	—	—	RC
Mécaniciens de machines fixes	309	—	—	—	RC
Autres techniciens	835	—	—	—	RC
Qualification environnementale relative aux halocarbures	268	—	—	—	RC
Qualification professionnelle en eau potable	57	—	—	—	RC
Examens interprovinciaux	53	54	22	26	RC
Appareils sous pression	53	—	—	—	RC
Qualification réglementée	219	1 962	795	653	RC
Halocarbures, eau potable et soudage	43	258	215	300	RC
Sous-total	2 248	2 274	1 033	978	
TOTAL	2 248	2 274	1 033	978	

Fonds de financement

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Frais d'émission	0	0	0	700	MAG
Frais de gestion	0	0	0	117	MAG
Sous-total	0	0	0	816	
TOTAL	0	0	0	816	

Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Services professionnels	414	256	240	268	RC
Sous-total	414	256	240	268	
TOTAL	414	256	240	268	

Fonds de gestion de l'équipement roulant

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Location de machinerie et d'équipement	19 929	18 662	20 225	22 992	MAG
Sous-total	19 929	18 662	20 225	22 992	
TOTAL	19 929	18 662	20 255	22 992	

Fonds de partenariat touristique

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Biens et services touristiques	413	368	239	378	MAG
Location d'espaces	589	624	622	580	MAG
Sous-total	1 002	992	861	957	
TOTAL	1 002	992	861	957	

Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Contributions des automobilistes – net	70 477	72 563	76 130	—	DA
Sous-total	70 477	72 563	76 130	—	
TOTAL	70 477	72 563	76 130	—	

Fonds des générations

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Forces hydrauliques	7 643	9 182	17 501	33 333	DA
Énergie électrique produite	38 094	78 937	70 926	56 271	DA
Sous-total	45 737	88 118	88 426	89 604	
TOTAL	45 737	88 118	88 426	89 604	

Fonds des registres du ministère de la Justice

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Commissaires à l'assermentation	662	608	628	655	DA
Sous-total	662	608	628	655	
Ventes de biens et services					
Formules et documents	3	3	2	5	DA
Services rendus par les bureaux de la publicité des droits – net	28 385	27 385	26 564	27 222	MAG
Honoraires de certification	13	11	13	14	MAG
Registre des lobbyistes	15	17	24	26	MAG
Sous-total	28 417	27 416	26 602	27 267	
TOTAL	29 078	28 024	27 230	27 922	

Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Immatriculation - droits	636 665	647 915	660 061	644 974	DA
Conducteurs et chauffeurs	82 730	85 645	85 264	85 525	DA
Signalisation touristique commerciale	21	12	13	12	DA
Contributions des automobilistes – net	—	—	—	77 234	DA
Sous-total	719 416	733 572	745 338	807 745	
Ventes de biens et services					
Location de terrains et bâtisses	—	—	—	146	MAG
Redevances des concessionnaires	—	—	—	547	MAG
Sous-total	—	—	—	693	
TOTAL	719 416	733 572	745 338	808 437	

Fonds des services de police

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Services de police	236 269	243 208	246 870	247 132	PR
Services de police – Ponts fédéraux	3 544	3 601	3 672	3 712	PR
Ventes de biens et services divers	1 711	1 131	1 901	6 756	PR
Sous-total	241 524	247 941	252 442	257 601	
TOTAL	241 524	247 941	252 442	257 601	

Fonds d'information foncière

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Droits et honoraires perçus par les officiers de la publicité des droits pour la réforme cadastrale	42 002	43 163	44 944	44 182	RC
Ventes d'enregistrements cadastraux et services rendus	3 825	3 776	3 912	3 944	RC
Services rendus par les bureaux de la publicité des droits	76 624	77 979	81 325	80 190	RC
Ventes de biens et services divers	1 059	10 561	1 080	932	DA
Sous-total	123 511	125 969	131 261	129 248	
TOTAL	123 511	125 969	131 261	129 248	

Fonds d'information géographique

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Services spécialisés	4 326	4 364	3 959	3 438	RC
Ventes	762	625	485	639	PR
Sous-total	5 089	4 989	4 444	4 077	
TOTAL	5 089	4 989	4 444	4 077	

Fonds du Centre financier de Montréal

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Études de dossiers	502	491	477	610	DA
Contribution annuelle – Centres financiers	373	367	423	398	DA
Sous-total	875	858	900	1 008	
TOTAL	875	858	900	1 008	

Fonds du patrimoine minier

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Redevances minières	—	—	20 000	20 000	RC
Sous-total	—	—	20 000	20 000	
TOTAL	—	—	20 000	20 000	

Fonds du service aérien gouvernemental

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Service aérien	52 007	64 378	59 036	28 098	RC
Sous-total	52 007	64 378	59 036	28 098	
TOTAL	52 007	64 378	59 036	28 098	

Fonds forestier

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Analyse en laboratoire	—	—	—	40	DA
Expositions et séminaires	—	—	—	25	RC
Fichiers numériques	—	—	—	218	DA
Formules et documents	—	—	—	70	DA
Ventes de biens et services divers	—	—	—	9	DA
Sous-total	—	—	—	362	
TOTAL	—	—	—	362	

Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Redevances des concessionnaires	1 414	1 011	517	—	MAG
Panneaux de signalisation et d'information	7 092	6 542	0	—	RC
Sous-total	8 506	7 553	517	—	
TOTAL	8 506	7 553	517	—	

Fonds vert

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Redevances changements climatiques	100 376	203 221	198 878	199 058	DA
Redevances matières résiduelles	64 458	66 631	62 797	85 101	DA
Redevances pour prélèvement d'eau	—	—	—	2 125	DA
Autorisations en vertu de la LQE ⁽¹⁾	—	3 210	4 596	4 844	DA
Sous-total	164 834	273 062	266 270	291 127	
TOTAL	164 834	273 062	266 270	291 127	

(1) Loi sur la qualité de l'environnement.

Héma-Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Produits sanguins vendus à l'extérieur du Québec	355	473	255	506	PR
Ventes de tissus humains	—	—	190	296	MAG
Sous-total	355	473	445	802	
TOTAL	355	473	445	802	

Institut de la statistique du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Ventes de services	3 121	1 441	1 038	1 260	PR
Sous-total	3 121	1 441	1 038	1 260	
TOTAL	3 121	1 441	1 038	1 260	

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Location d'espaces de stationnement	—	—	160	213	MAG
Hôtel pédagogique	3 027	3 035	2 615	3 436	MAG
École	1 066	1 137	2 715	2 505	MAG
Centre de recherche et d'expertise	74	101	1 230	954	MAG
Sous-total	4 167	4 272	6 720	7 108	
TOTAL	4 167	4 272	6 720	7 108	

Institut national de santé publique du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Ventes de biens et services divers	5 781	6 495	7 282	7 345	PR
Sous-total	5 781	6 495	7 282	7 345	
TOTAL	5 781	6 495	7 282	7 345	

Investissement Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Attestations	3 832	4 298	6 048	5 851	RC
Honoraires de garantie	35 187	36 945	70 696	57 840	MAG
Commissions d'engagement	6 373	7 268	12 908	8 501	MAG
Honoraires de gestion	—	—	533	0	RC
Honoraires d'amendement	—	—	1 548	1 100	RC
Sous-total	45 392	48 511	91 733	73 292	
TOTAL	45 392	48 511	91 733	73 292	

La Financière agricole du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Droits administratifs	4 470	5 037	4 268	6 267	DA
Sous-total	4 470	5 037	4 268	6 267	
TOTAL	4 470	5 037	4 268	6 267	

Musée d'art contemporain de Montréal

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Location d'espaces	198	159	138	141	MAG
Location d'expositions	35	156	46	48	DA
Billetterie	432	449	359	393	MAG
Publications	18	27	49	28	MAG
Activités éducatives et culturelles	153	144	161	174	MAG
Redevances – Services alimentaires	51	6	5	17	MAG
Ventes de biens et services divers	15	4	99	139	RC
Sous-total	902	945	855	939	
TOTAL	902	945	855	939	

Musée de la civilisation

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Locations et concessions	528	705	706	693	MAG
Location d'expositions	224	316	107	57	RC
Billetterie	1 188	1 237	1 721	996	MAG
Boutique	710	576	552	359	PR
Commandites obtenues pour la réalisation d'expositions	786	2 052	277	119	DA
Ventes de produits et services	402	973	374	502	RC
Ventes de biens et services divers	91	428	0	0	RC
Sous-total	3 928	6 286	3 736	2 726	
TOTAL	3 928	6 286	3 736	2 726	

Musée national des beaux-arts du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	299	311	386	486	DA
Commandites et publicité	464	1 181	561	0	DA
Boutique (publications du Musée, autres produits)	691	1 050	485	516	PR
Location d'espaces et services connexes	293	371	247	238	MAG
Activités éducatives et culturelles	205	414	175	247	DA
Redevances – Services alimentaires	199	294	177	145	DA
Services auxiliaires – Stationnement	232	377	283	289	MAG
Billetterie	1 571	2 967	1 144	1 083	DA
Vestiaire	0	0	0	39	MAG
Ventes de biens et services divers	58	71	58	0	RC
Sous-total	4 011	7 037	3 516	3 043	
TOTAL	4 011	7 037	3 516	3 043	

Office des professions du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Contributions des membres des ordres professionnels	7 107	8 296	9 133	8 107	RC
Sous-total	7 107	8 296	9 133	8 107	
TOTAL	7 107	8 296	9 133	8 107	

Régie de l'assurance maladie du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Recouvrements des tiers responsables et des ressortissants étrangers pour soins hospitaliers	2 850	3 148	2 741	2 667	RC
Ententes réciproques avec les autres provinces	36 839	32 716	40 615	42 342	RC
Services aux professionnels de la santé et aux dispensateurs de services	—	—	754	646	RC
Services aux personnes assurées	—	—	3 050	3 142	MAG
Ventes de biens et services divers	6 040	7 118	3 809	3 639	MAG
Sous-total	45 729	42 982	50 968	52 435	
TOTAL	45 729	42 982	50 968	52 435	

Régie de l'énergie

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Redevances – Rémunération et fonctionnement	3 167	3 038	4 568	3 272	RC
Sous-total	3 167	3 038	4 568	3 272	
TOTAL	3 167	3 038	4 568	3 272	

Régie des installations olympiques

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Installations sportives et touristiques – Droits d'entrée	4 581	4 658	3 859	3 625	MAG
Installations sportives et touristiques – Loyers	1 648	1 191	1 572	1 345	MAG
Installations sportives et touristiques – Publicité	432	385	60	63	MAG
Stationnement et vestiaires	2 720	2 672	3 016	2 409	MAG
Souvenirs	642	695	631	641	MAG
Redevances des concessionnaires	1 767	660	1 907	1 043	MAG
Locaux commerciaux et bureaux	1 613	1 653	1 666	1 689	MAG
Recouvrement du coût de l'énergie fournie à des tiers	3 963	3 893	4 542	3 910	RC
Travaux et services facturés à des tiers	2 266	859	2 289	1 707	RC
Ventes de biens et services divers	305	591	0	0	DA
Sous-total	19 935	17 256	19 542	16 432	
TOTAL	19 935	17 256	19 542	16 432	

Régie du bâtiment du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Ventes de gaz de pétrole liquéfié	470	451	334	376	PR
Enregistrement – Exploitation de gaz de pétrole liquéfié	214	226	224	234	PR
Installation de gaz	3	0	0	0	PR
Appareil à gaz	0	0	1	1	PR
Droits d'inspection – Distribution du gaz	2 507	2 193	2 131	2 279	PR
Permis d'utilisation – Équipement pétrolier à risque élevé	1 656	1 987	1 698	1 519	PR
Installations électriques	13 429	14 322	14 076	15 266	PR
Installation de machines fixes	2 517	2 169	2 380	2 537	PR
Entrepreneurs en tuyauterie	4 603	4 597	3 697	4 839	PR
Entrepreneurs de construction	22 847	22 930	24 875	25 630	PR
Jeux et remontées mécaniques	222	225	204	223	PR
Appareils de levage	1 508	1 561	1 550	1 864	PR
Sous-total	49 975	50 661	51 170	54 768	
Ventes de blens et services					
Formulaires et documents	24	105	92	93	DA
Sous-total	24	105	92	93	
TOTAL	49 999	50 765	51 261	54 861	

Régie du cinéma

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Frais d'examen – Demandes de classement de films	1 385	1 155	1 117	861	DA
Frais d'examen – Demandes de permis	89	80	54	45	DA
Permis	1 046	934	868	801	DA
Contrôle sur le matériel vidéo	11 475	10 328	10 346	9 969	DA
Sous-total	13 994	12 497	12 384	11 675	
TOTAL	13 994	12 497	12 384	11 675	

Services Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Demandes de certification	15 492	13 592	12 269	14 017	PR
Inscriptions tardives	82	84	76	72	PR
Changement de nom	161	147	146	147	PR
Attestations	4	381	368	383	PR
Transmission électronique de données	716	1 445	1 193	1 392	PR
Ventes de biens et services divers	160	295	18	189	PR
Sous-total	16 615	15 943	14 071	16 200	
TOTAL	16 615	15 943	14 071	16 200	

Société de développement de la Baie-James

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Ventes	6 197	4 924	3 755	3 956	MAG
Location d'immeubles	1 365	372	269	297	MAG
Honoraires de gestion	1 134	1 171	1 266	1 213	MAG
Prestation de services	13 320	12 772	14 851	14 793	RC
Sous-total	22 017	19 239	20 141	20 260	
TOTAL	22 017	19 239	20 141	20 260	

Société de développement des entreprises culturelles

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Études de dossiers	119	131	124	135	DA
Honoraires de garantie	428	421	383	404	MAG
Billetterie	42	—	—	—	DA
Honoraires de certification	1 464	1 535	1 351	2 872	RC
Patrimoine immobilier – Loyers et autres	1 564	1 626	1 670	1 737	MAG
Honoraires – Demandes de prêt	0	141	149	128	MAG
Sous-total	3 618	3 854	3 677	5 275	
TOTAL	3 618	3 854	3 677	5 275	

Société de financement des infrastructures locales du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Immatriculation – Droits	48 424	52 424	56 555	62 145	DA
Sous-total	48 424	52 424	56 555	62 145	
TOTAL	48 424	52 424	56 555	62 145	

Société de la Place des Arts de Montréal

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Services auxiliaires	4 194	3 662	3 255	3 531	MAG
Locaux commerciaux et bureaux	2 024	2 051	1 922	1 885	MAG
Location de salles	3 848	3 994	3 886	4 312	MAG
Redevances et autres revenus de billetterie	3 198	3 444	3 267	2 898	MAG
Commandites et publicité	579	519	466	—	MAG
Services auxiliaires – Stationnement	—	—	—	2 412	MAG
Bars et vestiaires	—	—	—	1 118	MAG
Autres revenus	—	—	—	774	MAG
Sous-total	13 843	13 670	12 795	16 931	
TOTAL	13 843	13 670	12 795	16 931	

Société de l'assurance automobile du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Immatriculation – Droits	59 666	58 758	63 200	97 895	RC
Sous-total	59 666	58 758	63 200	97 895	
Ventes de biens et services					
Frais de gestion	96 613	100 521	116 711	122 338	DA
Sous-total	96 613	100 521	116 711	122 338	
TOTAL	156 279	159 279	179 911	220 233	

Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Location d'espaces et de services connexes	3 631	2 722	3 565	—	MAG
Messages publicitaires	11 451	10 435	11 114	15 058	MAG
Produits dérivés	424	197	121	—	MAG
Revenus de programmation	2 649	3 066	1 719	—	MAG
Autres revenus	651	516	915	1 284	MAG
Sous-total	18 806	16 936	17 433	16 342	
TOTAL	18 806	16 936	17 433	16 342	

Société des établissements de plein air du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Droits d'accès dans les parcs et les réserves	5 295	5 236	5 709	5 995	DA
Sous-total	5 295	5 236	5 709	5 995	
Ventes de biens et services					
Services dans les parcs et réserves	78 846	79 379	82 118	83 747	MAG
Sous-total	78 846	79 379	82 118	83 747	
TOTAL	84 141	84 615	87 827	89 742	

Société des traversiers du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Transport des véhicules	8 244	8 657	9 455	10 172	MAG
Transport des passagers	6 718	7 206	7 158	7 914	MAG
Ventes de biens et services divers	847	626	785	794	MAG
Sous-total	15 809	16 489	17 398	18 880	
TOTAL	15 809	16 489	17 398	18 880	

Société d'habitation du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Honoraires – Immobilière SHQ	526	0	0	0	RC
Honoraires – Société de gestion	60	70	36	—	DA
Honoraires – Divers organismes	25	85	—	—	RC
Sous-total	611	155	36	0	
TOTAL	611	155	36	0	

Société du Centre des congrès de Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Location d'espaces – Événements	2 430	3 350	2 302	2 247	MAG
Redevances – Services alimentaires	2 085	2 569	1 813	1 796	MAG
Redevances – Services audiovisuels	393	838	357	326	MAG
Redevances – Autres	73	158	95	78	MAG
Services optionnels – Manutention, expédition et accrochage	637	896	585	620	MAG
Services optionnels – Électricité, plomberie et autre personnel technique	580	657	519	509	MAG
Services optionnels – Entretien ménager	29	25	24	21	MAG
Services optionnels – Aménagement et ameublement	365	502	350	333	MAG
Services optionnels – Audiovisuel, sonorisation et éclairage	63	101	63	51	MAG
Services optionnels – Télécommunications	328	545	297	267	MAG
Services optionnels – Accueil, billetterie, vestiaire	173	145	129	143	MAG
Services optionnels – Sécurité	40	104	36	39	MAG
Services optionnels – Autres	65	153	81	77	MAG
Sous-total	7 261	10 041	6 650	6 507	
TOTAL	7 261	10 041	6 650	6 507	

Société du Grand Théâtre de Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Location d'espaces de stationnement	117	114	135	153	DA
Billetterie	2 143	1 705	1 544	1 678	MAG
Location de salles	837	922	973	979	MAG
Services scéniques	977	930	926	1 190	RC
Production et présentation de spectacles	1 422	1 046	1 341	—	MAG
Location de locaux	51	31	31	31	RC
Services à la clientèle	96	101	81	106	MAG
Sous-total	5 643	4 849	5 031	4 137	
TOTAL	5 643	4 849	5 031	4 137	

Société du Palais des congrès de Montréal

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Location d'espaces – Événements	6 605	6 799	6 493	7 018	MAG
Redevances – Services alimentaires	2 335	2 850	2 558	3 093	MAG
Redevances – Services audiovisuels	585	895	573	863	MAG
Redevances – Billets vendus	483	366	407	437	MAG
Redevances – Autres	125	71	31	41	MAG
Services optionnels – Entretien ménager	508	492	482	514	MAG
Services optionnels – Télécommunications	588	629	584	739	MAG
Services auxiliaires – Stationnement	1 064	1 030	1 063	1 202	MAG
Services auxiliaires – Aménagement	1 154	1 227	1 187	1 432	MAG
Services auxiliaires – Audiovisuel	716	763	775	777	MAG
Services auxiliaires – Vestiaire	162	160	133	162	MAG
Services auxiliaires – Contrôleur de foule	27	36	68	33	MAG
Services auxiliaires – Plomberie et électricité	1 409	1 516	1 262	1 509	MAG
Services auxiliaires – Sécurité	271	207	177	177	MAG
Services auxiliaires – Signalisation dynamique	3	2	2	2	MAG
Services auxiliaires – Autres	803	897	1 013	1 066	MAG
Sous-total	16 838	17 939	16 808	19 063	
TOTAL	16 838	17 939	16 808	19 063	

Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Revenus portuaires	2 974	3 543	2 607	3 064	MAG
Sous-total	2 974	3 543	2 607	3 064	
Ventes de biens et services					
Services d'eau industrielle	710	673	606	624	RC
Location d'immeubles	438	496	505	505	PR
Sous-total	1 149	1 170	1 111	1 129	
TOTAL	4 123	4 713	3 718	4 193	

Société immobilière du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Location d'espaces	44 323	36 205	34 212	36 067	PR
Sous-total	44 323	36 205	34 212	36 067	
TOTAL	44 323	36 205	34 212	36 067	

Société québécoise d'assainissement des eaux

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Honoraires de gestion	9	18	18	11	DA
Sous-total	9	18	18	11	
TOTAL	9	18	18	11	

Société québécoise de récupération et de recyclage

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Droit environnemental sur les pneus	23 524	23 191	21 125	23 087	MAG
Sous-total	23 524	23 191	21 125	23 087	
Ventes de biens et services					
Revenus sur consignation – Embouteilleurs et brasseurs	738	793	838	838	DA
Revenus d'organismes industriels	508	525	482	553	DA
Revenus – Compensation pour collecte sélective	2 133	2 599	2 319	3 352	MAG
Sous-total	3 379	3 917	3 639	4 743	
TOTAL	26 903	27 108	24 764	27 830	

Société québécoise d'information juridique

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Ventes de biens et services					
Ventes de biens et services	12 687	13 080	13 044	13 579	PR
Sous-total	12 687	13 080	13 044	13 579	
TOTAL	12 687	13 080	13 044	13 579	

Tribunal administratif du Québec

(en milliers de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Base de fixation
Droits et permis					
Recours instruits	433	188	198	260	MAG
Sous-total	433	188	198	260	
TOTAL	433	188	198	260	